

PLAN D'ACTION ANNUEL

Juillet 2017 à juin 2018

*Nom de la communauté : **Bécancour***

*Nom du regroupement : **Mission Tout-Petits***

*Code du regroupement : **1104***

*Nom de l'agent : **Nathalie Plourde***



Statut du dépôt : En révision

Contacts

Nom communauté: Bécancour

MRC / Ville / Communauté autochtone:

Bécancour

Au besoin, spécifier le détail réduisant ou augmentant la couverture géographique du territoire identifié ci-haut. Un découpage plus détaillé de votre sélection sera à préciser dans la section « État de situation », onglet « Données géographiques » :

Contact 1 - Coordonateur-trice du regroupement

Personne ayant une fonction de coordination pour le regroupement (ou une autre personne mandatée par le regroupement pour remplir les présents formulaires) et à qui Avenir d'enfants pourra s'adresser pour toutes questions ou complément d'information.

Nom: Madame Ophélie Couspeyre
Organisation: Mission Tout-Petits
Fonction: Coordinatrice
Adresse: 74, place des Coquelicots
Bécancour, G9H 2N7
Téléphone: 819-603-0171
Courriel: missiontoutpetits@cdcbecancour.ca

Pour l'organisme subventionné désigné

L'organisme subventionné est mandaté par le regroupement pour administrer les sommes octroyées.

Contact 2

Personne désignée pour signer un protocole d'entente qui régira les éventuelles sommes octroyées. Ces coordonnées seront celles utilisées pour l'envoi des communications officielles provenant d'Avenir d'enfants, y compris la réponse à la présente demande de même.

Le signataire doit être un dirigeant de l'organisme, soit un membre du CA (ex: président) ou un dirigeant rémunéré (ex: directeur).

Contact: Madame Marie-Line Audet
Organisme: CDC de la MRC de Bécancour
Fonction: Directrice
Adresse: 14135, boulevard Bécancour, appartement A
Bécancour, G9H 2K8
Courriel: direction@cdcbecancour.ca
Téléphone: 819-222-5316

Contact 3

Personne désignée par l'organisme subventionné pour assurer les suivis inhérents à l'administration des éventuelles sommes octroyées (rapports financiers trimestriels, etc.) et avec laquelle Avenir d'enfant pourrait communiquer.

Nom: Madame Marie-Line Audet

Organisation: CDC de la Mrc de la Bécancour

Fonction: Directrice

Adresse: 14135, boulevard Bécancour, appartement A
Bécancour,

Téléphone: 819-222-5316

Courriel: direction@cdcbecancour.ca

Partenaires

Nom de l'organisme	Secteur	Nom du représentant	Fonction	Courriel
Bibliothèque municipale de Saint-Pierre-les-Becquets	Municipal	Francine Bergeron	Responsable de la bibliothèque	biblio086@reseaubibliocqlm.qc.ca
Carrefour familial de Manseau	Communautaire et associatif	Michèle Rioux	Directrice	rioux.michele@cfmanseau.org
Centre de Femmes Parmi-Elles	Communautaire et associatif	Geneviève Legault	Coordonnatrice	genevievecdf@tlb.sympatico.ca
Centre du Plateau Laval	Communautaire et associatif	Josée Gariépy	Directrice	centrepl@cgocable.ca
CIUSSS-MCQ	Santé et services sociaux	Mario Guilbert	Organisateur communautaire	Mario_Guilbert@ssss.gouv.qc.ca
Commission scolaire de la Riveraine	Éducation	Marjolaine Arsenault	Présidente du conseil des commissaires	arsenaultm@csriveraine.qc.ca
Corporation de développement communautaire de la MRC de Bécancour	Communautaire et associatif	Marie-Line Audet	Directrice	direction@cdcbecancour.ca
CPE Chez-Moi Chez Toi	Service de garde éducatif à la petite enfance	Mélanie Frigon	Directrice adjointe à la pédagogie	mfrigon@chezmoicheztoi.com
La Clef de la Galerie	Communautaire et associatif	Martine Vezina	Coordonnatrice-animatrice	laclefdelagalerie@gmail.com
La Rue Bécancour	Communautaire et associatif	Ginette Deshaies	Directrice	laruebecancour@tlb.sympatico.ca
MRC de Bécancour	Municipal	Daniel Béliveau	Directeur général	d.beliveau@mrcbecancour.qc.ca
Ville de Bécancour	Municipal	Estelle Poignant	Régisseur culture et patrimoine	epoignant@ville.becancour.qc.ca

Historique

Historique de la mobilisation de la communauté

Résumez l'histoire de la mobilisation et de la concertation dans votre communauté (initiatives, tables et projets).

Depuis la première planification triennale, Mission Tout-Petits a accueilli et rassemblé de nombreux partenaires autour de la petite enfance, afin que l'ensemble des acteurs jouant un rôle auprès des familles et des enfants ait voix au chapitre. Alors que la première planification s'est construite autour de 7 partenaires en 2011, ce sont 11 membres actifs et près de 10 partenaires associés, qui se sont mobilisés et qui ont élaboré la nouvelle planification stratégique triennale. Les enjeux auxquels le regroupement voulait faire face pour les prochaines années nous ont, en effet, mené à élargir la mobilisation et à faire appel à l'expertise de ces nouveaux partenaires.

Cela étant dit, ces nouvelles collaborations nous ont forcés à revoir nos façons de fonctionner. Les fluctuations et les contraintes organisationnelles de certains partenaires nous ont effectivement demandé des ajustements. Nous avons ainsi envisagé des collaborations plus atypiques. Le milieu municipal est maintenant représenté par le directeur général de la MRC, mais celui-ci ne participe qu'aux rencontres de travail, son agenda ne lui permettant pas de participer à l'ensemble des rencontres du regroupement. Pour notre partenariat avec le CIUSSS, c'est sensiblement la même situation. L'orthophoniste travaille à la mise en œuvre de certaines actions du système enfant, mais n'est présente qu'aux rencontres de travail des sous-comités. C'est l'organisateur communautaire, qui représente l'organisation au sein du regroupement. Notre collaboration avec le milieu scolaire est également différente. Un comité de travail qui fait appel à des acteurs scolaires a été mis sur pied, afin que ces derniers puissent influencer le projet et en être partie prenante. Nous pouvons ainsi compter sur la présence de deux directions d'école et d'un conseiller à l'éducation préscolaire, en plus de nos partenaires dits « actifs », au sein du comité de travail « faire village, volet scolaire ». La collaboration avec les bibliothèques est également particulière. En plus des deux représentants de ce secteur sur le comité de partenaires, deux rencontres par année sont organisées avec l'ensemble des responsables et bénévoles, ainsi qu'avec l'agente culturelle de la MRC pour qu'ils puissent structurer et penser à l'avancement des actions qui les concernent.

En somme, la mobilisation autour de la petite enfance est en constante mouvance et nous nous adaptons sans cesse, afin que chaque acteur gravitant de près ou de loin auprès des familles puisse être partie prenante des solutions envisagées en regard des enjeux que nous nous sommes fixés sur le territoire.

Gouvernance

Structure et mode de fonctionnement du regroupement local de partenaires

Expliquez la structure et le mode de fonctionnement établis par votre regroupement afin de mener le projet collectivement. Par exemple, votre regroupement a-t-il décidé de mettre en place une nouvelle structure de gouvernance ou a-t-il choisi de s'intégrer à une instance existante? Votre regroupement a-t-il établi un mode de fonctionnement à l'égard de la participation des partenaires, du partage des rôles et des responsabilités, de la prise de décisions ou des mécanismes de communication?

Les partenaires, qui se font pleinement confiance et qui ont appris à travailler ensemble, ont donné toute la légitimité aux sous-comités afin qu'ils gèrent leurs actions dans le cadre de leurs champs d'expertise. Les porteurs des actions ont ainsi un pouvoir décisionnel et peuvent orienter les actions. Ils sont responsables des budgets alloués aux actions, et assurent le suivi du plan d'évaluation reliée à la transformation souhaité qui les concerne. Les sous-comités se composent selon les intérêts de chaque partenaire et des actions à mettre en place.

Le comité exécutif (dont fait partie le fiduciaire) assure la gestion des ressources humaines, et les questions administratives qui ne sont pas rattachées à une action en particulier. Il sera convoqué aux besoins.

Afin d'assurer toutefois une communication constante entre les partenaires, un bulletin de liaison sera produit par la coordination, tous les trois mois (pour se coller au suivi trimestriel des actions), afin d'informer des développements effectués dans les sous-comités.

Les rencontres de partenaires serviront principalement à présenter les bilans et à se pencher sur les orientations globales du regroupement.

Géographique

Villes, arrondissements ou quartiers/districts	Population totale	Population -9 mois à 5 ans	Population 0-17 ans
Bécancour	12466	990	2521
Deschaillons-sur-Saint-Laurent	955	46	135
Fortierville	705	43	140
Lemieux	305	27	65
Manseau	840	47	150
Parisville	525	41	100
Sainte-Cécile-de-Lévrard	365	16	80
Sainte-Françoise (Municipalité)	475	20	105
Sainte-Marie-de-Blandford	465	32	70
Sainte-Sophie-de-Lévrard	735	46	130
Saint-Pierre-les-Becquets	1225	76	215
Saint-Sylvère	865	79	195
Total	19926	1463	3906

L'estimation des grossesses qui seront potentiellement à terme est calculée pour une période de 9 mois à partir du nombre d'enfants 0-4 ans de Statistique Canada, Recensement 2011. Le dénombrement par localité étant fragmentaire, il est fourni que pour le territoire du RLP.

Si le territoire de votre communauté est différent de la liste proposée, veuillez en préciser davantage les limites géographiques de mêmes que les données démographiques ci-dessous

Services de garde

Nom	Code	Nombre de places
CENTRE DE LA PETITE ENFANCE CHEZ-MOI CHEZ-TOI ET BC DE LA GARDE EN MILIEU FAMILIAL	2016-0434	21
CENTRE DE LA PETITE ENFANCE CHEZ-MOI CHEZ-TOI ET BC DE LA GARDE EN MILIEU FAMILIAL	2016-0432	300
CENTRE DE LA PETITE ENFANCE CHEZ-MOI CHEZ-TOI ET BC DE LA GARDE EN MILIEU FAMILIAL	2016-0433	60
GARDERIE LES APPRENTIS-SAGES	2016-2552	80
L'ACADÉMIE LES P'TITS BONZAÏ	2016-3232	36

CPE La Petite École, Installation 2. 26 places.

Écoles primaires

Indice de milieu socio-économique pondéré (IMSE) :

Indice du seuil de faible revenu pondéré (SFR) :

Nom	Niveaux offerts	Nombre d'élèves	Rang IMSE	Rang SFR
871007 - École Beauséjour	4ans,5ans,1,2,3,4,5,6	413	3	2
871021 - École Despins	4ans,5ans,1,2,3,4,5,6	71	8	5
871023 - École Harfang-des-Neiges	4ans,5ans,1,2,3,4,5,6	170	4	1
871029 - École la Nacelle-la Source - Nacelle, la	5ans,1,2,3,4	32	8	5
871029 - École la Nacelle-la Source - Source, la	3,4,5,6	42	8	3
871031 - École Le Phare	4ans,5ans,1,2,3,4,5,6	103	8	4
871016 - École le Rucher-Jean-XXIII - Rucher, le	4ans,5ans,1,2,3,4,5,6	97	8	4
871025 - École l'Oasis	4ans,5ans,1,2,3,4,5,6	67	7	4
871027 - École Marie-Sophie	4ans,5ans,1,2,3,4,5,6	159	7	8
871009 - Écoles intégrées Explorami-Terre-des-Jeunes-Boutons-d'Or - Explorami	4ans,5ans,1,2,3,4,5,6	188	7	5
871009 - Écoles intégrées Explorami-Terre-des-Jeunes-Boutons-d'Or - Terre-des-Jeunes	4ans,3,4,5,6	56	8	5
871009 - Écoles intégrées Explorami-Terre-des-Jeunes-Boutons-d'Or - Boutons-d'Or	5ans,1,2,3,4	59	7	4

Pour ajouter des écoles primaires présentes sur votre territoire, veuillez les inscrire dans l'espace ci-dessous.

Organismes

Nom	Nombre d'enfants
Carrefour familial de Manseau	48
Centre du Plateau Laval	28
La Clef de la Galerie	35

Mise en contexte de la mise à jour de votre plan d'action

Mise en contexte de la mise à jour du Plan d'action

1. Mobilisation des partenaires et façons de travailler ensemble

a. Au cours du dernier cycle de planification, parmi ces types de partenariat, lequel a caractérisé le plus votre mobilisation (cocher une seule case et donner un ou des exemples).

Réseautage

Se définit comme l'échange d'information pour le bénéfice mutuel.

Coordination

Se définit comme l'échange d'information et la modification de certaines activités pour le bénéfice mutuel et la poursuite d'un objectif commun.

Coopération

Se définit comme l'échange d'information, la modification de certaines activités et le partage de ressources pour le bénéfice mutuel et la poursuite d'un objectif commun.

Collaborer

Se définit comme l'échange d'information, la modification de certaines activités, le partage de ressources et le renforcement de la capacité d'un ou d'autres acteurs pour le bénéfice mutuel et la poursuite d'un objectif commun en partageant les risques, les ressources, les responsabilités et les bénéfices.

Pour l'ensemble de la mise en œuvre des actions cette année, les partenaires sont pleinement dans une démarche de collaboration.

Ils se sont tous imprégnés du plan d'action. Ils collaborent et chacun est engagé vers l'atteinte des objectifs fixés collectivement.

Dans le cadre de l'appropriation de l'approche personnalisée, par exemple, les directions se sont rencontrées et ont travaillé sur la création d'un outil commun au bénéfice de leurs ressources humaines. Elles ont également décidé de mettre en commun leur expérimentation lors d'une rencontre de codéveloppement entre les intervenantes ayant tenté d'intégrer l'approche à leur pratique, pour qu'elles puissent se nourrir mutuellement de leur expérience.

La mise en place de l'action Faire village autour des familles s'inscrit clairement dans une démarche de collaboration également. Tous les acteurs impliqués dans la planification de cette action et sa mise en œuvre ont mis en commun leur expertise, mais aussi leurs ressources (chargée de projet) afin d'atteindre les objectifs ciblés. Ils sont également engagés concrètement dans la réalisation de l'action (collaboration avec les milieux municipaux, avec les familles en contexte de vulnérabilité, avec les organismes communautaires) tous les acteurs impliqués ont un rôle à jouer pour l'atteinte des objectifs fixés.

2. Mise en œuvre et retombées du plan d'action

Comment se déroule la mise en œuvre?

Cette année, comme précisé précédemment, les partenaires et les porteurs de projets se sont tous appropriés les actions du plan d'action. La mise en œuvre des actions se déroule comme prévu et tous sont engagés concrètement dans le déploiement des actions. En effet, le fait que la plupart des actions nécessitent de faire appel aux ressources des partenaires enracine ces actions directement aux cœurs de leurs organisations. Cela permet une meilleure appropriation et un réel engagement des partenaires relié au fait que les actions sont clairement en concordance avec leur mission respective.

Quels sont les défis rencontrés? Comment sont-ils relevés?

Sans être utopiques, nous n'avons rencontré aucun défi majeur lors de la mise en oeuvre des actions. Dans la mesure où les porteurs de projets assument leur responsabilité, tout se déroule réellement comme prévu lors de la planification stratégique.

Quels sont les moyens qui ont été mis en place pour percevoir et documenter le suivi et les retombées du plan d'action en lien avec les trois systèmes : Enfant, Famille et Communauté?

La mise en place du plan d'évaluation va nous permettre de documenter et de faire le suivi de certaines des actions, notamment nos projets pilotes. De ce fait, les journaux de bord des chargés de projet ainsi que les outils et les rencontres prévus au plan d'évaluation devraient nous permettre de percevoir les retombées de nos démarches. Pour les autres actions (n'étant pas inscrit au plan d'évaluation), un suivi des actions est effectué de façon trimestrielle avec les acteurs concernés et les partenaires impliqués. La mise en oeuvre des actions et leurs retombées potentiels sont également documentés à travers les journaux de bord des intervenants, l'évaluation des parents utilisateurs des services offerts ou encore les appréciations des participants aux différentes formations ou processus de coaching.

2.1 Concernant spécifiquement le plan d'action - Système Enfant

Après une année ou deux de mise en oeuvre, avez-vous observé des changements (au niveau des croyances, attitudes et comportements) prévus ou imprévus chez les enfants, les familles ou chez les acteurs de votre communauté qui vous indiquent une progression vers l'atteinte de vos transformations souhaitées et de votre objectif?

Certaines de nos actions n'ont débuté que depuis 6 mois. Il est donc prématuré d'espérer observer des changements auprès des enfants et des familles. Cela dit, une partie de nos actions du système enfant se sont poursuivies d'un plan d'action à l'autre (les ateliers de chansons ainsi que les contes interactifs). À ce niveau-là, on peut dire que les interventions ont permis de développer une "habitude" chez les parents et les enfants, qui nous fait dire que le chant et la lecture commencent à être considéré comme des moyens ludiques, mais efficaces pour le développement du langage des tout-petits. Les partenaires s'affairent d'ailleurs à diffuser ces constats-ci auprès des familles qu'elles côtoient.

Qu'est-ce qui a permis d'obtenir ces retombées?

Le fait que l'ensemble des acteurs diffuse le même discours semble faire son chemin auprès des familles. Le message qui veut être transmis à l'ensemble des familles c'est effectivement qu'il est simple et ludique de stimuler de façon précoce le développement langagier des tout-petits, dans la perspective de les préparer dès le plus jeune âge à communiquer, gage d'une entrée scolaire réussie.

Quels sont les apprentissages significatifs qui en découlent?

Au sein du regroupement, il faut que les partenaires adoptent un langage commun sur les enjeux entourant le développement des enfants, afin d'être audible auprès des familles.

Qu'est-ce qui doit essentiellement être présent pour voir durer dans le temps ces retombées?

Une concertation consensuelle des partenaires sur les enjeux liés au développement optimal des jeunes enfants et aux solutions appropriés et une mobilisation unie vers un même objectif.

2.2 Concernant spécifiquement le plan d'action - Système Famille

Au regard de vos constats, quelles sont les principales retombées de votre action collective (prévues ou imprévues) (au niveau des croyances, attitudes et comportements des enfants, des familles et de la communauté) qui indiquent une progression vers l'atteinte de vos transformations souhaitées et de votre objectif?

La formation suivie à l'automne sur l'approche personnalisée a définitivement permis une prise de conscience des intervenants sur leur approche auprès des familles, ce qui se fait ressentir sur les relations entre les parents et les intervenants (on tente de souligner plus systématiquement les bons coups, on tente en fait de prendre conscience des façons de faire et d'être auprès des familles).

Cela dit, la formation seule ne permet pas de faire des changements significatifs, les intervenants retournant à leur routine quotidienne. L'expérimentation de l'approche lors des activités bonbons et la mise en place d'outils pour accompagner les intervenantes dans l'appropriation de l'approche aident clairement les intervenants à changer de posture au moins le temps d'une activité. Cela n'est donc pas confrontant et permet une intégration de l'approche tout en douceur. Les intervenantes sont accompagnées et soutenues dans le changement.

Les premières activités bonbons ont été très formatrices pour les intervenantes. Certaines d'entre elles ont mentionné avoir observé un changement dans leur relation avec le parent, mais aussi avec l'enfant dans d'autres activités plus formelles par la suite (les enfants sont plus confiants et la gêne semble être dissipée).

Quels sont les éléments qui ont permis d'obtenir ces retombées?

Le fait que les directions aient suivi la formation aide par la suite dans le soutien des équipes de travail. Ils ont été unanimes : l'approche est très pertinente dans une perspective d'accueil des familles. Cela a aidé par la suite à les mobiliser pour la mise en place des outils et le soutien de leur équipe de travail. Cette approche les rejoint clairement dans leur valeur et s'inscrit parfaitement dans leur philosophie d'organisation, il est donc logique pour les directions de s'impliquer et collaborer à l'intégration de cette approche dans la pratique de leurs intervenants.

Quels sont les apprentissages significatifs qui en découlent?

À la suite de nos expérimentations, il semble que si l'ensemble de l'organisation est partie prenante des changements, on a plus de chance de les voir perdurer dans le temps.

Quels sont les facteurs essentiels pour voir durer dans le temps ces retombées?

Les formations doivent se coller aux valeurs et principes directeurs des organisations si nous voulons que celles-ci aient un impact significatif sur la pratique des intervenants.
L'accompagnement et le suivi après les formations sont indispensables pour espérer constater une appropriation du contenu et son intégration dans la pratique des intervenants.

2.3 Concernant spécifiquement le plan d'action - Système Communauté

Après une année ou deux de mise en œuvre, avez-vous observé des changements (au niveau des croyances, attitudes et comportements) prévus ou imprévus chez les enfants, les familles ou chez les acteurs de votre communauté qui vous indiquent une progression vers l'atteinte de vos transformations souhaitées et de votre objectif?

Les deux actions du système communauté sont clairement des expérimentations pour les partenaires. C'est la première année que nous travaillons en déléguant à des chargées de projet, selon leur expertise, la mise en œuvre des actions, en suivant le tout à travers des comités de travail, qui pense l'action au fur et à mesure des avancements et du cheminement du projet.

Il est donc tout à fait prématuré de savoir si nos façons de faire sont porteuses de changement. Cela dit, pour les partenaires, un projet-pilote permet de documenter l'expérience et les chemins qui ont permis de mener à bien cette expérience, nous prenons donc beaucoup de notes sur nos façons de faire, nos approches et nos apprentissages au fur et à mesure que les projets prennent forme.

Nous croyons, cela dit, que d'impliquer l'ensemble des acteurs gravitant autour des familles dans l'intégration et l'inclusion des familles vulnérables dans la communauté est une façon gagnante de les conscientiser eux-mêmes aux enjeux entourant la compréhension et la sensibilisation des acteurs du territoire à la réalité des familles en contexte de vulnérabilité. Nous travaillons en fait à développer au sein du regroupement un discours commun et une compréhension commune de la situation et on leur permet de réfléchir collectivement à des solutions qui les rejoignent dans leur valeur, mais aussi qui respectent leur capacité d'agir.

Qu'est-ce qui a permis d'obtenir ces retombées?

Les partenaires se sont fait confiance et ont mis en commun leur expertise.

Quels sont les apprentissages significatifs qui en découlent?

Cela a permis d'expérimenter des nouvelles manières de collaborer.

Qu'est-ce qui doit essentiellement être présent pour voir durer dans le temps ces retombées?

Nous croyons que ces actions ont pu voir le jour dans la mesure où les partenaires avaient eu le temps de se connaître et de travailler à consolider la concertation et le partenariat, lors de la première planification triennale. Il faut donc du temps et un lien de confiance fort entre les partenaires pour tenter ce genre d'expérience.

3. Suite aux ajustements apportés au plan d'action, quel est l'impact de ces changements sur le budget global? Svp, nous en expliquer les principaux éléments.

Le budget global n'a pas subi beaucoup de modifications dans la mesure où la planification stratégique avait été pensée pour trois années. Seuls les projets pilotes nous ont demandé des ajustements minimes (ajout par exemple de frais de dégagement pour la participation des enseignants). En fait, c'est surtout l'ajout de nouvelles actions prévu à l'an deux qui augmente quelque peu le budget global de presque 6 000\$.

4. Les parents peuvent s'impliquer de différentes façons dans leur rôle de parent et leur rôle de citoyen. Dans les activités et actions de votre regroupement de la dernière année, quel(s) type(s) de participation des parents avez-vous privilégié? Vous pouvez indiquer plus d'un choix de réponse.

Informier

L'objectif est de fournir aux parents des informations objectives afin de les aider à comprendre les problématiques, les alternatives, ou les solutions.

Notre page Facebook nous est utile pour diffuser de l'information pertinente auprès des parents, afin de les outiller dans leur rôle parental.

Consulter

L'objectif est d'obtenir une rétroaction des parents sur l'analyse [de situation], les alternatives, ou les décisions [plan d'action et autres].

Les parents sont menés à donner leur opinion sur les ateliers et les activités offertes, dans la mesure où les intervenants font constamment de la rétrospection avec eux. Ils évaluent également les activités et nous soumettent leurs suggestions pour les activités à venir (comme les activités bonbons, par exemple, la plupart du temps, ce sont les parents qui ont suggéré une liste d'activité à faire avec leur enfant).

Impliquer

L'objectif est de travailler directement avec les parents tout au long du processus pour s'assurer que leurs préoccupations sont systématiquement comprises et considérées.

Dans le cadre de l'action Faire village autour des familles, nous avons fait des démarches auprès d'une de nos municipalités afin que celle-ci puisse comprendre la réalité des familles vivant dans un quartier HLM de la ville. Les familles ont donc été consulté et informé constamment des démarches de sensibilisation entreprises et elles ont même pu donner leur point de vue auprès des élus.

Collaborer

L'objectif est de travailler en partenariat avec les parents sur chaque aspect de la décision incluant le développement des alternatives et l'identification des solutions.

Habiliter

Donner le pouvoir de décision aux parents.

Notre travail conjoint dans le cadre de "l'action faire village autour des familles" et l'action "Un pas vers sa communauté" tend à terme à habiliter les parents à être leur propre porte parole et faire valoir leur intérêt et préoccupation auprès des décideurs locaux. Nous tentons également de faire en sorte que les familles puissent être partie prenante des solutions.

5. Il est reconnu que les familles en situation de pauvreté sont souvent plus isolées. Elles sont aussi plus difficiles à joindre et le maintien de leur participation dans le temps est plus ardu. Parmi les stratégies suivantes, laquelle ou lesquelles ont été utilisées par votre regroupement auprès des familles en situation de pauvreté au cours de la dernière année

- Pas de stratégie particulière.
- Stratégie de recrutement visant spécifiquement les familles en situation de pauvreté.**
 - Références par les partenaires ou intervenants terrain (ex : intervenants SIPPE)**
 - Démarchage dans les milieux de vie (ex : HLM, parcs)**
 - Présence dans les organismes de première ligne (ex : banque alimentaire)**
 - Bouche-à-oreille par les parents**
 - Stratégies variées de diffusion (dépliants, affichage dans babillards etc...)**
 - Autre**
- Dispositifs propres à une ou plusieurs actions favorisant la suppression des barrières d'accès et ainsi la participation des parents en situation de pauvreté et leur rétention.**
 - Incitatif (cadeau pour enfant, repas léger ou collation)**
 - Transport facilité (billets de transport en commun, transport organisé ou gratuit (ex : bus, covoiturage))**
 - Plages horaires variées adaptées aux besoins (offre de jour (am) ou de soir et fin de semaine)**
 - Services de garde (offerts sur les lieux de l'activité ou à la maison)**
 - Activité offerte dans des organismes déjà fréquentés par les parents**
 - Accessibilité économique des activités (gratuites ou faibles coûts)**
 - Adaptation de la documentation (langage vulgarisé aux parents)**
 - Prise en considération des besoins de base des familles**
 - Participation des parents à la mise en œuvre des activités**
 - Autre**
- Action(s) s'adressant exclusivement aux familles en situation de pauvreté**

Plan système Enfant

Constats prioritaires	Facteur de protection choisi
Certains enfants manquent de vocabulaire	Habiletés de communication orale et écrite

Objectif

Favoriser le développement du langage oral des enfants

	Transformation	Indicateurs / Cibles	Outils d'évaluation	Responsables
Enfant	L'enfant utilise un vocabulaire adapté à son âge	<ul style="list-style-type: none"> • Cibles : La majorité des enfants, fréquentant des services de la communauté travaillant au développement du langage, ont diversifié leur vocabulaire • Indicateurs : Niveau de compréhension et d'expression des sons, mots, phrases, concepts selon son âge • Nombres d'enfants participants aux activités sur le langage • Variété du vocabulaire utilisé selon son âge (sons, mots, phrases, concepts) 	Fiche d'appréciation de l'action Observations des parents Observations des animatrices (tableau de bord) Entretien avec les parents Entretien avec les animatrices	comité enfant-famille
				Échéancier de suivi
Périodicité Trimestrielle				
Actions				
Chanter, un plaisir à partager!			Non Financé par Avenir d'Enfants	

	Transformation	Indicateurs / Cibles	Outils d'évaluation	Responsables
Famille	le parent communique (interagit) verbalement avec son enfant dans les moments de routine quotidienne			
				Échéancier de suivi
Actions				
On jase en famille dans le quotidien				

	Transformation	Indicateurs / Cibles	Outils d'évaluation	Responsables
Communauté	La communauté offre une diversité d'actions favorisant le développement du langage des enfants	<ul style="list-style-type: none"> • Cibles : 10 organismes offrent des activités en lien avec le langage • Diversité des organisations et des actions sur le langage-vocabulaire • Appréciation des outils développés sur la stimulation du langage • Efficacité et pérennité des actions 	Fiche d'appréciation Observation des intervenantEs Sondage auprès des intervenantEs Entretien avec les intervenantEs	comité enfant - Famille Échéancier de suivi
	Actions			
	La lecture partagée			
	les contes interactifs			
	Coaching des intervenants			
On apprend en s'amusant : boîtes de jeux pour la stimulation du langage des jeunes enfants				

Nom de l'action	Chanter, un plaisir à partager!
------------------------	--

Cette action n'est pas financée par Avenirs d'Enfants

Plan	Enfant
Constat prioritaire	Certains enfants manquent de vocabulaire
Facteur de protection choisi	Habilités de communication orale et écrite
Objectif	Favoriser le développement du langage oral des enfants
Système visé	Enfant
Transformation	L'enfant utilise un vocabulaire adapté à son âge
Courte description de l'action en un énoncé	Les partenaires tentent de propager l'idée que la chanson est un moyen ludique et très simple pour stimuler le langage et développer le vocabulaire des enfants.
Type d'action	Information, sensibilisation, promotion

Mise en contexte

Année 2017-2018 :

Les ateliers ont pris fin mais les partenaires continuent à diffuser l'idée que le chant est un moyen ludique et simple de stimuler le développement du vocabulaire des tout-petits et ceux, sans pression. Les outils audio et vidéos produits l'année dernière seront des supports pour diffuser cette idée auprès des familles.

Les partenaires tenteront également d'intégrer des moments de chants dans chacune des activités qu'ils feront avec les familles (en commençant ou en finançant les activités), s'ils n'ont pas la possibilité de reproduire les ateliers dans leur intégralité.

Les organismes souhaitent démontrer aux familles que chanter n'est pas contraignant et que cette activité est bénéfique sur le plan langagier mais aussi relationnelle (parent-enfant - cela apaise parfois les tensions; et aussi entre les intervenants et les enfants - c'est une belle manière d'entrée en contact avec les enfants et de les mettre en confiance).

Les ateliers en stimulation du langage qui ont été donnés durant les trois dernières années ont été très appréciés des familles et ont donné des résultats somme toute intéressants en regard de l'objectif fixé, soit d'améliorer les habiletés des enfants de comprendre et s'exprimer par le langage oral, selon les parents.

Plus spécifiquement toutefois, les évaluations faites à la suite des ateliers nous ont démontré que les ateliers basés sur le programme « La mère l'oise » ont été les plus porteurs de réussite. De plus, l'évaluation nous a permis de reconnaître la chanson comme un moyen efficace pour rejoindre les familles (défavorisées ou non). Lors de ces ateliers, le taux de participation oscillait autour de 70 %, il s'agit d'un des meilleurs taux de présence pour nos ateliers. C'est aussi à la suite de ces ateliers que nous avons le plus de retours positifs du réinvestissement à la maison du matériel appris lors de l'atelier, à savoir des chansons. Indiquons que ces ateliers ont permis également à certains des enfants participants de développer leur vocabulaire et de se rapprocher de leur parent (contacts physiques et visuels chaleureux). Certains parents mentionnent également utiliser la chanson pour capter l'attention de leurs enfants dans les moments quotidiens au cours desquels ils manifestent de l'impatience ou de l'insatisfaction (au moment de l'habillage, dans l'auto, à l'épicerie).

Nous pensons que ces résultats s'expliquent par le fait que les familles, et particulièrement les familles en contexte de vulnérabilité ayant participé aux ateliers, ne se sont pas senties menacées par la formule de l'atelier. En effet, il ne les confrontait pas en regard à leur pratique parentale. Cet atelier contrairement aux autres ne tentait pas d'« apprendre » aux parents à mieux communiquer avec leurs enfants. Il les invitait simplement à venir chanter, à venir partager un moment de plaisir ensemble. Les consignes données au début de l'atelier étaient très simples soit, suivre l'intérêt de son enfant, se mettre à sa hauteur, chanter lentement et effectuer les gestes avec lui.

C'est pour toutes ces raisons que nous avons décidé de miser sur cet atelier dans les organismes communautaires familles pour développer le vocabulaire des enfants et renforcer le sentiment de compétence des parents, en adaptant toutefois quelques éléments pour assurer encore davantage sa pérennité dans les organismes et le réinvestissement à long terme chez les parents. Nous souhaitons également que les outils et le matériel utilisé puissent rayonner auprès d'un nombre significatif d'enfants sur l'ensemble de notre territoire. Ainsi, la grande

majorité de nos partenaires (enfant-famille) s'approprieront et distribueront le matériel auprès des enfants qu'ils desservent.

Les partenaires souhaitent également dans la première année du plan tester les ateliers en groupe multiâge. Le but est de savoir si à terme, ces ateliers peuvent être profitables pour les deux groupes d'âge. Les partenaires veulent également évaluer s'il est possible d'offrir ces ateliers sans une ressource pour la halte-garderie. Dans la mesure où leur souhait est d'intégrer ces ateliers dans leur programmation dans les prochaines années, les partenaires veulent s'assurer que toutes les conditions auront été testées, pour garantir leur succès à long terme.

Cela étant dit, dans la mesure où les familles qui participent actuellement aux ateliers ont souvent plusieurs enfants de 0 à 5 ans, nous préférons tout de même dans un premier temps faire appel à une animatrice de halte-garderie, mais qui assistera à l'atelier avec les familles, pour soutenir celles qui ont plusieurs enfants. Si nous nous rendons compte que le déroulement de l'atelier n'est pas perturbé par le multiâge, les partenaires envisageront d'offrir les ateliers avec une seule intervenante.

Afin de nous assurer que les familles en situation de vulnérabilité participent, nous reproduirons les conditions gagnantes des derniers ateliers. Les ateliers seront entièrement gratuits et des collations seront offertes aux familles et prises en charge par les organismes eux-mêmes.

Finalement, les directions des organismes prendront sur leur temps de travail pour assurer le suivi et la supervision des ateliers dans leur organisme.

Nous tenons à vous faire savoir que le matériel et les programmes testés et utilisés lors des ateliers en langage du dernier plan d'action vont être réinvestis sous d'autres formes pour les prochaines années. L'animatrice de Mission Tout-Petits finalise une liste d'activité issue des ateliers et activités qui sont très porteurs auprès des enfants et des parents. Par exemple, les outils du programme Cornemuse et ses amis seront très certainement utilisés lors des activités connexes des contes interactifs. Les organismes communautaires, en plus de recevoir l'ensemble de chaque trousse, recevront cette liste, afin de pouvoir utiliser quelques outils dans leur programmation auprès des tout-petits, si toutefois ils ne font pas l'atelier dans son ensemble (lors de la halte-garderie ou d'activité parent-enfant). Les CPE, les RSG et les classes Passe-Partout recevront également cette liste d'activité favorisant le développement du langage des tout-petits, pour qu'ils puissent les réinvestir auprès des enfants qu'ils desservent en les intégrant dans leur programmation. Nous sommes également en train de réfléchir à adapter cette liste pour la fournir aux bibliothèques qui souhaiteraient animer des activités ludiques autour du langage dans leur milieu.

Municipalités ciblées par cette action

Saint-Sylvère

Bécancour

Sainte-Marie-de-Blandford

Lemieux

Manseau

Sainte-Françoise (Municipalité)

Sainte-Sophie-de-Lévrard

Fortierville

Parisville

Sainte-Cécile-de-Lévrard

Saint-Pierre-les-Becquets

Deschailons-sur-Saint-Laurent

Cible principale : Personnes directement visées, nombre et approche**Enfants**

Âge	0-5 mois, 6-12 mois, 13-24 mois, 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans
Nombre d'enfants ciblés	600
Approche	De groupe

Parents / Grossesse

Nombre de parents ciblés	400
Vise spécifiquement les pères	Non
Vise spécifiquement la grossesse	Non
Approche	De groupe

Intervenants

Nombre d'intervenants ciblés	40
Provenance	Services de garde éducatifs, Communautaire, Scolaire

Est-ce que l'action vise spécifiquement des familles ayant une ou plusieurs des caractéristiques suivantes

Défavorisation

Contexte rural-éloignement

Les ateliers :

Fort de nos deux années d'expérimentation, nous nous baserons sur le squelette des ateliers montés par notre animatrice de milieu, pour animer les ateliers. Les intervenants des organismes communautaires ayant vécu l'atelier en coanimation pourront maintenant animer les ateliers. Toutefois, dans la mesure où il ne sera offert qu'un atelier de stimulation en langage dans la prochaine année, les partenaires ont décidé de le donner sur une période de 10 semaines (ce qui était prévu à l'origine). Très probablement 5 semaines à l'automne et 5 autres semaines à l'hiver, seront offert aux familles pour nous assurer d'avoir une plus grande présence et un contact significatif avec les parents sur toute la longueur du programme.

Ce programme fournit aux jeunes enfants une introduction agréable au monde de la communication orale, en plus de favoriser le développement des compétences et de la confiance chez les parents, puisque les ateliers se font en dyade parent-enfant. Durant les ateliers, les premières quarante minutes sont consacrées à l'apprentissage des comptines et des chansons. Les enfants participent selon leurs capacités et leur intérêt. Il y a ensuite une petite pause pour une collation (moment informel propice pour l'instauration d'un espace de discussion entre les parents). Par la suite, durant 15 minutes les enfants actifs sont regroupés pour faire des jeux alors que les parents se font raconter une histoire. Le but étant qu'ils soient capables par la suite de reproduire l'histoire sans le support des livres (afin de le réinvestir dans le quotidien, au moment opportun : lors de moment d'attente, chez le médecin, à l'épicerie, en voiture, au même titre que les chansons). Finalement, le retour en dyade et la pratique des chansons se font durant les derniers moments de l'atelier. Dans une atmosphère amicale et décontractée, l'enseignement se fait par le jeu et par la démonstration. Le contenu est répété souvent et on laisse le temps pour des discussions informelles sur la vie avec les enfants.

Les défis de la semaine :

Entre chaque atelier, nous lancerons un défi aux parents : celui de pratiquer une des chansons apprises dans l'atelier, en famille dans des moments de leur routine quotidienne.

Le matériel reproductible :

En préparation des ateliers les partenaires souhaitent faire enregistrer les chansons sur un support vidéo et audio, ceci dans le but de les remettre aux parents une fois l'atelier terminé pour que les chansons puissent se pratiquer dans le long terme à la maison.

Ce matériel sera également remis aux RSG. En effet, le matériel leur sera présenté lors de soirées-causeries organisées par leur agente de soutien. Les RSG intéressés par le matériel bénéficieront d'une séance de coaching afin de leur expliquer comment les outils peuvent être utilisés dans leur quotidien et afin que le matériel soit utilisé adéquatement auprès des enfants. Elles remettront également le matériel aux parents qui souhaiteraient assurer une continuité entre ce qui se fait à la garderie et à la maison.

Ce matériel sera également disponible dans les bibliothèques partenaires et il pourra être emprunté par les parents qui n'ont pas suivi les ateliers.

Finalement, les responsables des classes Passe-Partout recevront également le matériel. En plus de les distribuer à l'ensemble des familles qu'ils desservent, ils utiliseront une partie du matériel lors de leur rencontre avec les enfants et les parents. Un tableau blanc étant disponible dans les gymnases où les groupes se rencontrent, ce sera propice de pratiquer avec le support visuel les chansons du programme.

Notons que la participation des parents à la conception du support vidéo et audio permettra de réaliser un outil à la couleur des familles. De plus, la production de l'outil permettra également de valoriser les familles qui participent aux ateliers.

Fréquence de l'action	par En continu
Durée en heures (d'une séance, atelier, formation)	
Échéancier	0001-01-01 à 0001-01-01

Décrivez brièvement le mandat de chaque ressource humaine dédiée à l'action.

2017-2018

Ce sont les partenaires qui diffusent les outils audio et vidéos auprès des familles en les accompagnants dans l'appropriation du matériel et en jouant un rôle de modelage lors d'activité (en chantant avec les dyades).

Trois intervenantes répartie dans chacun des trois organismes communautaires famille animeront les ateliers de stimulation du langage :
66 h par atelier : 4, 5 h / ateliers x 10 ateliers (1.5 prépa + 1.5 anim + 1.5 bilan suivis); 14 heures en amont de l'atelier : publicité, recrutement, préparation matériel et planification des 10 semaines + 7 h en aval pour les bilans + rencontre entre les animatrices pour les apprentissages.

Elles seront accompagnées d'une personne en soutien aux familles nombreuses.
25 h pour le soutien : 2,5 h sur 10 semaine.

Le transfert du matériel audio et vidéo et le modeling auprès des RSG sera assuré par l'agente de soutien pédagogique du CPE Chez-Moi, Chez-Toi.

Les professeurs des classes Passe-Partout prendrons un temps ensemble pour envisager la manière la plus adéquate pour intégrer le matériel dans leur programmation et se chargeront de le distribuer aux familles.

Les responsables des bibliothèques se chargeront de mettre en place le système de prêts.

Finalement, environ 10 familles participeront à la réalisation des outils.

Personne(s) ou organisme(s) porteur(s) de l'action

Nom organisme	Secteur	Nom Contact	Fonction
---------------	---------	-------------	----------

Contribution demandée à Avenir d'enfants

Nature	Montant	Description
Salaires (total)	0 \$	
Avantages sociaux	0 \$	
Honoraires	0 \$	
Frais de déplacement	0 \$	
Fournitures	0 \$	
Formation	0 \$	
Autres	0 \$	
Total	0 \$	

Autre(s) contribution(s) (Contribution des partenaires par exemple)

Source	Description	Contribution
	Total :	\$

Nom de l'action	On jase en famille dans le quotidien
Plan	Enfant
Constat prioritaire	Certains enfants manquent de vocabulaire
Facteur de protection choisi	Habilités de communication orale et écrite
Objectif	Favoriser le développement du langage oral des enfants
Système visé	Famille
Transformation	le parent communique (interagit) verbalement avec son enfant dans les moments de routine quotidienne
Courte description de l'action en un énoncé	« On jase en famille dans le quotidien » s'adresse aux parents d'enfant 0-5 ans et se décline sous forme de vignettes informatives ludiques afin d'aider le parent à stimuler le langage des enfants dans des moments de routine quotidienne.
Type d'action	Formation et développement des compétences (parents, intervenants, etc.)
Mise en contexte	
<p>Suite à nos différentes expérimentations en lien avec la mise en place du premier plan d'action, les partenaires ont fait le constat que les parents en contexte de vulnérabilité n'avaient pas nécessairement conscience de l'importance de stimuler les habiletés langagières de leur enfant et de l'impact que cela pouvait avoir sur leur développement global.</p>	
<p>Dans le souci d'insister sur l'importance du rôle du parent dans le développement de son enfant, de le mettre au premier plan et de renforcer ses capacités et ses compétences en matière de stimulation du langage, les partenaires ont voulu mettre à la disposition des familles un outil de rappel de stratégies simples et accessibles dans le quotidien.</p>	
<p>En effet, dans la mesure où certains parents avaient mentionné (lors des focus groups notamment) leur besoin de répit, les partenaires souhaitaient mettre à profit les moments quotidiens d'une famille, pour favoriser la stimulation langagière des enfants. Ils voulaient insister sur le fait qu'il n'est pas toujours nécessaire d'en faire plus, mais plutôt de renforcer et bonifier ce qui se fait déjà à la maison pour stimuler le langage des tout-petits. C'est le message que les partenaires veulent diffuser auprès des parents pour les convaincre et les conscientiser sur le fait qu'il n'est pas compliqué de stimuler son enfant, mais qu'il est tout de même primordial d'avoir des interactions verbales et visuelles avec son enfant dès le plus jeune âge pour favoriser son développement optimal.</p>	
<p>Les outils que les partenaires ont choisi de diffuser auprès des familles se veulent des outils simples et accessibles à tous. Les partenaires souhaitent utiliser les outils créés par le regroupement d'Athabaska-Érable : Par-Enjeux. Les partenaires ont trouvé que ces outils (Moments magique Basilic pour les enfants de 2 à 18 mois et les casse-têtes stratégie de stimulation du langage) étaient tout à fait adaptés à la réalité des familles en contexte de vulnérabilité. En effet, le message transmis est fait de façon imagée et en peu de mot, sans compter que les stratégies suggérées s'inscrivent parfaitement dans la routine quotidienne.</p>	
<p>Les outils se veulent une continuité de ce qui est offert dans le milieu. Les outils sont en fait un rappel de ce qui a été vu dans les ateliers, afin que les acquis puissent perdurer dans le temps. Ils renforcent le message qui est véhiculé dans les ateliers.</p>	
<p>En outre, ces stratégies distribuées aux parents sont aussi celles que nous voulons renforcer auprès des intervenants à travers leur coaching. Ainsi, les outils pourront également être remis aux parents, en dehors des ateliers, en leur expliquant que ce sont ces stratégies qui sont privilégiées dans le milieu de vie de leurs enfants. Ils seront ainsi invités à pratiquer ces stratégies à la maison, en insistant sur l'importance de leur implication dans le développement de leur enfant (sous forme de renforcement positif de ce qu'ils font déjà et en leur suggérant ces outils pour bonifier leur pratique). Les parents deviendront donc parties prenantes de la démarche initiée et véhiculée dans les milieux de vie des enfants pour favoriser leur développement langagier.</p>	
<p>Si l'évaluation de ces outils auprès de nos parents démontre un effet positif sur les interactions verbales entre parent et enfant, les partenaires envisageront de reproduire dans leur milieu d'autres exemplaires à remettre aux parents au fil du temps et le matériel pourra devenir un outil de référence à la fois pour les familles, mais également pour les intervenants du milieu, en regard de la stimulation du langage des tout-petits.</p>	

Municipalités ciblées par cette action

Saint-Sylvère

Bécancour

Sainte-Marie-de-Blandford

Lemieux

Manseau

Sainte-Françoise (Municipalité)

Sainte-Sophie-de-Lévrard

Fortierville

Parisville

Sainte-Cécile-de-Lévrard

Saint-Pierre-les-Becquets

Deschailons-sur-Saint-Laurent

Cible principale : Personnes directement visées, nombre et approche

Parents / Grossesse

Nombre de parents ciblés	300
Vise spécifiquement les pères	Non
Vise spécifiquement la grossesse	Non
Approche	Individuelle

Intervenants

Nombre d'intervenants ciblés	100
Provenance	Santé-services sociaux, Services de garde éducatifs, Communautaire, Scolaire

Est-ce que l'action vise spécifiquement des familles ayant une ou plusieurs des caractéristiques suivantes

Défavorisation

Immigration

Contexte rural-éloignement

Contenu de l'action

1. Révision et ajustement des vignettes (miser sur le moins de mot possible et donc mettre encore davantage en image les stratégies) et soumettre les modifications pour approbation à l'orthophoniste de notre territoire pour qu'elle valide l'outil.
2. Développement d'un plan de communication et d'accompagnement pour la diffusion des vignettes (4 fois dans le courant de l'année)
3. Production du matériel (impression des aimants)
4. Distribution du matériel auprès des familles qui fréquentent un organisme communautaire
5. Distribution du matériel auprès des parents qui fréquentent un service de garde
6. Mise en place d'outil de suivi pour connaître la satisfaction des parents face aux matériels distribués et l'utilisation qui en est faite à la maison.

Fréquence de l'action	4 par Évènement Unique		
Durée en heures (d'une séance, atelier, formation)	1		
Échéancier	2017-09-18 à 2018-06-15		
Décrivez brièvement le mandat de chaque ressource humaine dédiée à l'action.			
les étapes 1, 2, 4, 5 seront assumé par les partenaires communautaires et les services de garde.			
Personne(s) ou organisme(s) porteur(s) de l'action			
Nom organisme	Secteur	Nom Contact	Fonction
Carrefour familial de Manseau	Communautaire et associatif	Michèle Rioux	Directrice
Centre du Plateau Laval	Communautaire et associatif	Josée Gariépy	Directrice
CPE Chez-Moi Chez Toi	Service de garde éducatif à la petite enfance	Mélanie Frigon	Directrice adjointe à la pédagogie

Contribution demandée à Avenir d'enfants		
Nature	Montant	Description
Salaires (total)	0 \$	
Avantages sociaux	0 \$	
Honoraires	0 \$	
Frais de déplacement	0 \$	
Fournitures	0 \$	
Formation	0 \$	
Autres	2500 \$	Production des vignettes autocollantes (4 vignettes à 800 exemplaires chaque)
Total	2500 \$	

Autre(s) contribution(s) (Contribution des partenaires par exemple)		
Source	Description	Contribution
Partenaires	Distribution des outils et accompagnement des familles dans l'utilisation des outils. 20 heures dans chaque milieu (x 4 milieux)	1 840,00 \$
	Total :	1840,00 \$

Nom de l'action	les contes interactifs
Plan	Enfant
Constat prioritaire	Certains enfants manquent de vocabulaire
Facteur de protection choisi	Habilités de communication orale et écrite
Objectif	Favoriser le développement du langage oral des enfants
Système visé	Communauté
Transformation	La communauté offre une diversité d'actions favorisant le développement du langage des enfants
Courte description de l'action en un énoncé	Les contes interactifs sont des activités de lecture interactives offertes aux familles de la MRC de Bécancour dans différents lieux du territoire, soit dans les bibliothèques municipales et les organismes communautaires Famille.
Type d'action	Intervention directe (auprès des enfants ou dyades parents-enfants)

Mise en contexte

2017-2018 :
 Comme prévu lors de la planification stratégique, les contes interactifs se divisent à l'année 2, entre coaching et animation.

Si l'animation se déroule toujours aussi bien et est toujours aussi populaire auprès des familles (183 enfants différents et 106 parents touchés par les contes, à l'automne, une moyenne de 10 enfants par conte) le défi de trouver des bénévoles pour assurer le coaching reste constant.

En effet, le coaching se déroule très bien là où il a lieu, mais il est difficile de trouver des bénévoles qui veuillent s'engager à long terme pour la poursuite des contes, malgré nos tentatives de "recrutement"(publicité dans les journaux locaux, sur les réseaux sociaux, contact auprès des associations de personnes retraitées de notre territoire, bouche à oreilles).

De ce fait, même si les bibliothèques souhaitent poursuivre le coaching, elles envisagent également d'autres avenues afin d'assurer la survie des contes dans leur milieu. Selon elles, les contes sont devenus "indispensables". Certaines d'entre elles sont donc prêtes à investir une partie des sommes nécessaires au maintien des contes, après 2019. Elles souhaitent approcher la MRC pour les convaincre de financer l'autre partie des sommes nécessaires. Les démarches que nous avons donc entamées auprès de la MRC pour faire reconnaître les contes interactifs comme des activités culturelles porteuses pour le milieu se concrétisent. L'agente culturelle est une alliée dans ces démarches, et elle s'est même montrée ouverte à l'idée d'assurer la gestion des boîtes de contes à la fin du financement de cette action. Il reste maintenant à convaincre les élus que les contes interactifs sont en effet des activités culturelles porteuses pour les milieux! Chaque responsable des bibliothèques fera, en ce sens, une approche auprès de son conseil municipal pour leur faire connaître leur positionnement (leur souhait de maintenir les contes), la sensibilisation continue!

Dans les organismes communautaires, les contes se prolongent également et un suivi avant et après le conte devrait aider à transférer les savoirs et les façons de faire entre les intervenantes, dans une perspective de développement mutuelle de leur compétence. En effet, notre animatrice transférera sa grille de planification aux intervenantes afin qu'elles puissent faire ensemble un suivi des objectifs à atteindre durant la lecture (conscience de l'écrit et calligraphie, conscience phonologique et principe alphabétique, vocabulaires, inférences) et des meilleures stratégies à mettre en place pour les atteindre dans un contexte de vulnérabilité.

Les contes interactifs sont sans conteste un des succès du dernier plan d'action triennal. Ce sont au total 11 bibliothèques qui ont offert des contes interactifs durant les trois dernières années. Seulement pour la période de l'automne 2015, on a pu compter sur la présence de 155 enfants et 84 parents différents lors des contes.

Certaines bibliothèques ont constaté une augmentation considérable des prêts de livres pour la section enfant et certaines d'entre-elles ont aménagé un coin lecture, afin de mettre en valeur les sélections de livres de Sourilire, l'animatrice des contes, dans lequel on retrouve la marionnette de Sourilire ainsi que des boîtes de contes que les parents peuvent emprunter.

Si tous ces éléments nous font dire que les contes interactifs sont un succès en regard de notre transformation souhaitée, les partenaires espèrent tout de même poursuivre l'action afin d'assurer sa pérennité à plus long terme. Les collaborations avec les bibliothèques sont relativement nouvelles et elles se sont avérées être un moyen de se rapprocher des municipalités. Au cours des trois dernières années, nous avons ouvert la porte à la collaboration et développé le goût d'aller plus loin ensemble. En ce sens, nous avons fait des démarches auprès de la MRC de Bécancour pour que les contes interactifs soient intégrés dans la politique culturelle de la MRC de Bécancour. Le contexte politique actuel a fait en sorte que cette requête a été ajournée. Nous espérons donc poursuivre nos efforts auprès de la MRC, pour que notre demande soit entendue.

Dans un premier temps — et il s'agit de la préoccupation la plus importante des partenaires du regroupement — si ces activités ont été très populaires auprès de la population en général, les contes n'ont pas attiré les familles très vulnérables. Parmi les facteurs explicatifs, il y a le fait que les familles vulnérables ont davantage besoin d'accompagnement. L'isolement et l'exclusion sociale sont des réalités qui nécessitent des ajustements dans la manière d'accueillir les familles et de leur faire une place dans les activités.

Avec la mise en place des cartes VIP (les familles possédant cette carte ne sont pas obligées de s'inscrire à l'avance pour assister aux contes), nous avons bon espoir que les familles en contexte de vulnérabilité seront davantage encouragées à assister aux contes dans leur milieu.

De plus, un nouveau volet sera ajouté aux contes interactifs dans le prochain plan d'action, pour s'assurer qu'à terme les familles en contexte de vulnérabilité participent activement aux contes interactifs dans les bibliothèques. Ainsi, la première et deuxième année du plan les partenaires souhaitent intégrer des contes directement dans les organismes communautaires, là où nous touchons le plus de familles en contexte de vulnérabilité. Notre but est d'abord de les familiariser avec la lecture interactive et de les mettre en contact avec des livres, via les croques-livres installés dans chaque milieu. Dans un deuxième temps, à l'année trois, nous souhaitons que les familles soient assez à l'aise avec le concept de lecture interactive pour qu'elles se déplacent directement dans les bibliothèques de leur milieu, pour y assister (avec l'accompagnement des organismes communautaires).

Entre temps, les responsables des bibliothèques auront été sensibilisés et initiés à un accueil adéquat des familles vulnérables (approche personnalisée et lutte aux préjugés) ce qui nous fait penser que les familles en contexte de vulnérabilité se sentiront à l'aise de fréquenter la bibliothèque et interpellées par leur offre d'activité au même titre que l'ensemble des citoyens de notre MRC.

Finalement, suite à la formation auprès des bénévoles et responsable des bibliothèques, il a été indiqué qu'un besoin en coaching faciliterait le transfert des acquis. Les partenaires souhaitent leur offrir ce support.

Municipalités ciblées par cette action

Saint-Sylvère

Bécancour

Lemieux

Manseau

Sainte-Françoise (Municipalité)

Sainte-Sophie-de-Lévrard

Fortierville

Parisville

Sainte-Cécile-de-Lévrard

Saint-Pierre-les-Becquets

Cible principale : Personnes directement visées, nombre et approche

Enfants

Âge	13-24 mois, 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans
Nombre d'enfants ciblés	300
Approche	De groupe

Parents / Grossesse

Nombre de parents ciblés	150
Vise spécifiquement les pères	Non
Vise spécifiquement la grossesse	Non
Approche	De groupe

Intervenants

Nombre d'intervenants ciblés	10
Provenance	Bibliothèques publiquesxx

Est-ce que l'action vise spécifiquement des familles ayant une ou plusieurs des caractéristiques suivantes

Défavorisation

Contexte rural-éloignement

Contenu de l'action

Année 1 et 2 :

Les contes interactifs se donnent à la fois dans les organismes communautaires et les bibliothèques. Les familles en contexte de vulnérabilité sont invitées à assister aux contes dans les organismes communautaires et se familiarisent avec les livres via le croque-livres.

En parallèle (actions du système Famille et Communauté), les responsables et bénévoles des bibliothèques sont sensibilisées et initiées à des moyens d'accueil et d'intégration des familles en contexte de vulnérabilités

Durant les deux premières années (à hauteur de trois contes par année), du coaching est offert aux bénévoles et responsables pour qu'ils soient à même de donner des contes interactifs de façon autonome. Notre animatrice accompagnent les bénévoles lors de leur activités mais leur laisse toute la latitude nécessaire pour qu'il développe leur autonomie.

Années 3 :

Les contes se donnent maintenant seulement dans les bibliothèques. Notre animatrice est en soutien pour la préparation des contes. Elles accompagnent les bénévoles dans l'animation des contes (c'est les bénévoles qui animent, notre intervenante est seulement présente en soutien).

Notre animatrice des contes et les intervenants des organismes communautaires accompagnent les familles en contexte de vulnérabilité vers les bibliothèques pour qu'ils assistent aux contes (notamment par la distribution des cartes VIP)

Durant les trois années, la coordonnatrice, avec l'aide des représentantes des bibliothèques, tente de faire intégrer les contes interactifs dans la politique culturelle de la MRC de Bécancour.

Fréquence de l'action	1 par mois
Durée en heures (d'une séance, atelier, formation)	1
Échéancier	2017-09-11 à 2018-05-31

Décrivez brièvement le mandat de chaque ressource humaine dédiée à l'action.

L'animatrice des contes interactifs :

- Elle prépare et anime les contes dans les organismes communautaires (24 contes en tout : 8 contes par année dans trois milieux - occasion de faire du modeling auprès des intervenants des organismes)
- Elle prépare et anime les contes interactifs avec la collaboration des bénévoles et responsables des bibliothèques (3 contes par année dans 10 bibliothèques)
- Elle les coache pour la préparation et l'animation des contes, sur la base des principes acquis suite à la formation qui s'est donnée durant la dernière année du plan 2013-2016.
- Elle accompagne les familles vers les bibliothèques.

Personne(s) ou organisme(s) porteur(s) de l'action

Nom organisme	Secteur	Nom Contact	Fonction
Bibliothèque municipale de Saint-Pierre-les-Becquets	Municipal	Francine Bergeron	Responsable de la bibliothèque
La Clef de la Galerie	Communautaire et associatif	Martine Vezina	Coordonnatrice-animatrice
Ville de Bécancour	Municipal	Estelle Poignant	Régisseur culture et patrimoine

Contribution demandée à Avenir d'enfants

Nature	Montant	Description
Salaires (total)	8424 \$	
	8424 \$	animatrice des contes (19,50 \$/h * 12,00 h/sem * 36 sem)
Avantages sociaux	1432 \$	
Honoraires	0 \$	
Frais de déplacement	3360 \$	
Fournitures	540 \$	matériel de bricolages pour les contes et achat des livres
Formation	0 \$	
Autres	0 \$	
Total	13756 \$	

Autre(s) contribution(s) (Contribution des partenaires par exemple)

Source	Description	Contribution
Organismes communautaires	Prêt de locaux; Mise à disposition de leur ressources : 2 heures par conte x 18\$ x 24 contes = 864 \$	864,00 \$
Bibliothèques municipales	Mise à disposition de leur locaux et ressources pour l'accueil des contes 1080 \$ (30 contes x 18 \$ x 2 heures) Mise à disposition de leur ressources pour Coaching : 3240 \$ (180 h de coaching x 18 \$)	4 320,00 \$
	Total :	5184,00 \$

Nom de l'action	Coaching des intervenants
Plan	Enfant
Constat prioritaire	Certains enfants manquent de vocabulaire
Facteur de protection choisi	Habilités de communication orale et écrite
Objectif	Favoriser le développement du langage oral des enfants
Système visé	Communauté
Transformation	La communauté offre une diversité d'actions favorisant le développement du langage des enfants
Courte description de l'action en un énoncé	Afin que les intervenants agissant auprès des enfants puissent soutenir de façon optimale le développement de leur langage, une orthophoniste leur offrira du coaching, pour que le soutien soit en adéquation directe avec la réalité de leur pratique.
Type d'action	Formation et développement des compétences (parents, intervenants, etc.)

Mise en contexte

2017-2018

Le coaching a commencé vers le mois d'octobre et a demandé des ajustements tout au long des accompagnements. L'horaire prévu (un lundi par mois) n'était pas réaliste, l'orthophoniste s'ajuste donc au fur et à mesure avec les disponibilités des RSG et intervenantes. Elle fait finalement des demi-journées de travail et propose pour l'année prochaine de faire des Blitz de travail pour maximiser l'efficacité, sans toutefois modifier notre entente de partenariat.

9 personnes avaient déjà été contactées et 3 personnes avaient pu bénéficier du coaching en décembre. Un outil pré rencontre a été monté afin que les intervenantes puissent réfléchir sur les objectifs qu'elles veulent se fixer. Un outil post rencontre sera fourni également pour accompagner le milieu dans ces modifications et ajustements et pour faire le bilan de l'accompagnement. Une rencontre devra d'ailleurs avoir lieu en juin pour faire le bilan de la première année de coaching, la réception des outils post rencontre nous alimentera et nous permettra de nous ajuster pour un accompagnement optimal des ressources.

Cela étant dit, l'orthophoniste a pour le moment un retour très positif de la démarche. De plus, elle mentionne que des progrès chez les enfants ont déjà été observés par une RSG de la première à la deuxième rencontre (un mois plus tard).

Ce sont 10 autres intervenants en CPE cette fois qui profiteront du service à l'an 2.

Lors des trois dernières années, les intervenants ont eu la chance de suivre trois formations sur le développement du langage et même si dans l'ensemble, les participants mentionnaient être satisfaits de leur formation, il y a eu peu de réinvestissement dans leur milieu de travail. En effet, l'évaluation quelques mois suivant les formations nous apprenait que très peu de participants avaient adapté des activités ou des outils portant sur l'acquisition et la stimulation du langage. Les raisons mentionnées par les participants sont principalement liées au fait que les formations ne se collaient pas assez à leur réalité (exemple concret et pratique, ainsi qu'outils en soutien à l'intervention). Il était également mentionné que le principal facteur qui avait nui aux réinvestissements des formations était le manque de temps. Dans un contexte d'optimisation de leur tâche et des coupes budgétaires, les participants n'ont pas pu prendre le temps d'adapter les formations à leur pratique. Il faut dire que les animatrices communautaires interviennent au quotidien auprès de familles qui cumulent les difficultés (pauvreté, santé mentale, négligence). De plus, elles n'ont pas les connaissances fines des spécialistes du langage.

Le coaching direct auprès des intervenants viendrait donc pallier ce problème. Les intervenants connaissant les bases du développement du langage ont maintenant besoin d'un coup de pouce pour intégrer des activités ou des outils qui soient directement en lien avec la réalité de leur milieu de travail.

Concernant les RSG, elles ont assisté à une rencontre à l'hiver 2016, avec l'orthophoniste du CIUSS, sur les techniques de soutien à la communication, dans le cadre de leur plan de perfectionnement. Le coaching s'inscrirait

donc dans le suivi de cette rencontre. Par la suite, ce sera l'occasion de leur remettre le matériel vidéo et audio de l'action Chanter, un plaisir à partager! L'agente de soutien agira à titre de référent et assurera du modeling auprès des RSG afin que celles-ci puissent par la suite animer des activités de chansons dans leur milieu de vie.

Afin d'assurer l'atteinte de notre transformation souhaitée, les partenaires ont décidé d'agir à travers différentes trajectoires de services.

Pour la première année, nous tenterons de combler les besoins en terme de coaching des responsables des services de garde en milieu familial et des haltes-garderies communautaires du territoire.

La personne responsable du coaching visiterait donc les intervenants directement dans leur lieu de travail, afin de les outiller sur les meilleurs moyens de mettre en application les notions acquises lors des formations durant le quotidien de leur pratique.

En coachant les intervenantes qui sont en lien constant avec les enfants, nous estimons qu'elles seront plus à même d'adapter leur animation et intervention en fonction des besoins de stimulation du langage. Les enfants auront donc la chance d'évoluer dans un environnement propice pour le développement de leur langage et notamment de leur vocabulaire. De plus, en étant plus outillées et plus en confiance, suite au coaching, elles seront plus à même de mettre en place une diversité d'activité en lien avec la stimulation du langage dans leur milieu de vie.

Pour le moment des contacts ont été amorcés auprès de la chef de service en soutien à la famille et en santé préventive du CIUSS-MCQ, afin d'obtenir la collaboration de l'orthophoniste. Il est entendu que nous bonifierions les heures de l'orthophoniste afin qu'elle puisse se consacrer quelques heures par mois à cette tâche et la Chef de service envisage la possibilité de prendre en charge des heures pour la préparation (rencontre d'équipe) de ces rencontres.

Les partenaires souhaitent développer des liens de collaboration à long terme avec les services orthophonistes du CIUSS afin de soutenir les intervenantes, qui travaillent en prévention sur les habiletés langagières des jeunes enfants de 0-5 ans et le CIUSS a émis le même souhait.

Ainsi, notre partenariat sur trois ans permettra de faire le plus gros du travail, soit de rencontrer et coacher la grande majorité des intervenants en petite enfance. Lorsque ce travail considérable sera effectué, le CIUSS est prêt à assurer des mises à niveaux chaque année, pour soutenir le maintien des acquis.

Municipalités ciblées par cette action

Saint-Sylvère

Bécancour

Sainte-Marie-de-Blandford

Lemieux

Manseau

Sainte-Françoise (Municipalité)

Sainte-Sophie-de-Lévrard

Fortierville

Parisville

Sainte-Cécile-de-Lévrard

Saint-Pierre-les-Becquets

Deschailons-sur-Saint-Laurent

Cible principale : Personnes directement visées, nombre et approche

Intervenants

Nombre d'intervenants ciblés	10
Provenance	Services de garde éducatifs, Communautaire

Gestionnaires

Nombre de gestionnaires ciblés	4
Provenance	Services de garde éducatifs, Communautaire

Est-ce que l'action vise spécifiquement des familles ayant une ou plusieurs des caractéristiques suivantes

Non-applicable

Contenu de l'action

2017-2018 :

10 intervenants en installation bénéficieront du coaching.

Une rencontre au mois de juin 2017 servira à réajuster les stratégies d'accompagnement en fonction du vécu de l'orthophoniste et de l'expérience des participantes.

Coaching des intervenants :

Première année :

RSG + halte-garderie communautaire et organismes familles;

11 personnes par année en moyenne de rencontrée

1. Rencontre avec l'équipe de travail, lors de rencontre d'équipe, pour mettre en place une approche stratégique (adapté) pour soutenir les intervenants et identifier les besoins (1h)
2. Rencontre directement dans le milieu de travail : observation directe en présence des enfants : 1h à 2h;
3. Après cette rencontre, la coach produit un rapport, qu'elle remet à l'intervenante durant une rencontre retour bilan de la situation. Des pistes d'action (outils et ou stratégies pour faciliter la stimulation du langage des enfants) sont identifiées avec l'intervenante pour bonifier sa pratique (1h)
5. Quelques semaines plus tard, une séance d'accompagnement est réalisée, pour soutenir l'intégration des actions identifiées dans sa pratique afin de soutenir le développement du langage des enfants (1h).

Le coaching prendrait donc entre 3h et 5h pour chaque intervenant.

Deuxième année :

Même démarche auprès d'une dizaine d'intervenantes en CPE;

Troisième année :

Même démarche auprès des dernières personnes à former (RSG, installations et organismes communautaires).

Après avoir expérimenté et documenté cette façon de faire durant les deux premières années, les 3 conseillers des classes Passe-Partout envisageront la possibilité de l'adapter dans leur pratique, si cela est pertinent.

À la suite du coaching, un suivi de la part des gestionnaires et des directrices pédagogiques est assuré afin de mesurer, faire le suivi et soutenir les progrès de leurs intervenants à stimuler le langage des enfants.

Fréquence de l'action	1 par année
Durée en heures (d'une séance, atelier, formation)	5
Échéancier	2017-08-07 à 2018-06-15

Décrivez brièvement le mandat de chaque ressource humaine dédiée à l'action.

Une orthophoniste :
 Elle assure le coaching auprès des intervenants.
 Elle rencontre les équipes de travail pour identifier les besoins.
 Elle effectue l'observation directe auprès des intervenants en présence des enfants.
 Elle produit un rapport, pour laisser des traces aux intervenants.
 Elle assure le suivi et le soutien pour la mise en place des stratégies identifiées afin de stimuler le langage des enfants dans le quotidien du milieu de vie.

Les gestionnaires, agente de soutien pédagogique et directrices adjointes s'assurent d'un suivi auprès de leur équipe de travail, afin de les accompagner dans l'adaptation de leur pratique. Des outils de suivi seront mis en place, en collaboration avec ces derniers, la coordonnatrice du regroupement et l'évaluatrice externe

Personne(s) ou organisme(s) porteur(s) de l'action

Nom organisme	Secteur	Nom Contact	Fonction
CIUSSS-MCQ	Santé et services sociaux	Mario Guilbert	Organisateur communautaire
CPE Chez-Moi Chez Toi	Service de garde éducatif à la petite enfance	Mélanie Frigon	Directrice adjointe à la pédagogie

Contribution demandée à Avenir d'enfants

Nature	Montant	Description
Salaires (total)	0 \$	
Avantages sociaux	0 \$	
Honoraires	3750 \$	
	3750 \$	coach en langage (75,00 \$/h * 2,00 h/sem * 25 sem)
Frais de déplacement	1200 \$	
Fournitures	0 \$	
Formation	0 \$	
Autres	0 \$	
Total	4950 \$	

Autre(s) contribution(s) (Contribution des partenaires par exemple)

Source	Description	Contribution
organismes partenaires	suivi des directions pour le soutien aux intervenantes dans l'adaptation de leur pratique : 10 heures dans l'année pour 4 milieux	920,00 \$
	Total :	920,00 \$

Nom de l'action	On apprend en s'amusant : boîtes de jeux pour la stimulation du langage des jeunes enfants
Plan	Enfant
Constat prioritaire	Certains enfants manquent de vocabulaire
Facteur de protection choisi	Habilités de communication orale et écrite
Objectif	Favoriser le développement du langage oral des enfants
Système visé	Communauté
Transformation	La communauté offre une diversité d'actions favorisant le développement du langage des enfants
Courte description de l'action en un énoncé	Boîtes de jeux destinées aux familles, pour favoriser la stimulation du langage de façon ludique, disponibles dans différents endroits du territoire
Type d'action	Intervention directe (auprès des enfants ou dyades parents-enfants)

Mise en contexte

2017-2018 :

Le lancement des espaces de jeux a eu lieu en janvier et ils ont reçu un très bel accueil de la part des journalistes, qui en ont fait la promotion, ainsi que de la part des parents. Nous ferons prochainement un suivi en regard de l'utilisation des jeux dans les milieux qui les ont reçus.

À l'année 2 du plan d'action, il est prévu que les organismes communautaires ainsi que les RSG profitent d'une boîte de jeux pour la stimulation du langage.

Le choix des jeux se fera à partir de la liste fournie par L'espace Biblio-Jeux de Trois-Rivières et en fonction de ce que les partenaires ont déjà en leur possession.

Une réflexion pour des rencontres avec une orthophoniste une fois ou deux par année est en cours (dans les bibliothèques, la ludothèque et les organismes communautaires), afin qu'elle puisse faire la démonstration de l'utilisation des jeux auprès des parents et les outiller s'il y a lieu.

Finalement, après l'achat de ces jeux, nous tenterons de faire en sorte que tous les intervenants gravitant autour des espaces de jeux soient aussi outillés et accompagnés par l'orthophoniste, afin qu'ils soient à même de soutenir le parent dans l'utilisation des jeux.

Lors de la journée de réflexion initiée au début de la planification stratégique, les partenaires nous ont fait savoir que les parents déplorait les délais d'attente pour du soutien professionnel en orthophonie, sur notre territoire. Ils avaient peur de ne pas être rencontrés avant l'entrée scolaire des enfants et se sentaient démunis face aux difficultés de langage vécues par leurs enfants.

Or, lorsque nous entamons la planification, un projet de Ludothèque émergeait et se structurait sous l'égide du Centre de femmes Parmi-Elles (projet de plateau de travail pour les femmes). L'organisme nous a contacté pour savoir si nous étions intéressés à collaborer au projet.

Dans la mesure où les partenaires :

- Souhaitaient qu'une diversité d'organisme offre des activités favorisant le développement du langage;
 - Pensaient que le projet pourrait être porteur pour les familles en contexte de vulnérabilité (jeux à prix modiques, voir gratuit pour les familles à faible revenu);
 - Voyaient en ce projet une réponse potentielle au sentiment d'impuissance des parents face à l'attente de services professionnels en orthophonie (en attendant, des jeux en langage seraient disponibles);
- Il est allé de soi d'intégrer ce projet à notre plan d'action triennal.

La contribution de Mission Tout-petits se situe dans la bonification de l'offre de jeux spécialisés en orthophonie pour stimuler le vocabulaire et plus généralement le langage oral.

Une collaboration avec l'orthophonie du CIUSS pour identifier les jeux est déjà entamée. Nous partirons des nombreuses listes de jeux en orthophonie créés par les regroupements d'AE et notamment par notre homologue de Trois-Rivières en action et en santé (action de biblio-jeux), pour sélectionner les jeux que nous voulons mettre à la disposition des parents.

De plus, à travers ce projet, nous faisons directement un lien avec notre objectif de renforcer les capacités des parents à jouer leur rôle de premier éducateur, en mettant à leur disposition des jeux ludiques qui favorisent la stimulation du langage, et en encourageant des interactions positives entre parent et enfant, puisque les jeux proposés requièrent le soutien d'un adulte. C'est pour ces raisons que les partenaires ont souhaité multiplier l'accessibilité de ce service. Les familles pourront ainsi les retrouver dans les organismes communautaires et dans les bibliothèques municipales partenaires. De plus, les RSG auront également une boîte de jeux à leur disposition qu'elles pourront utiliser dans leur quotidien.

Municipalités ciblées par cette action

Saint-Sylvère

Bécancour

Sainte-Marie-de-Blandford

Lemieux

Manseau

Sainte-Françoise (Municipalité)

Sainte-Sophie-de-Lévrard

Fortierville

Parisville

Sainte-Cécile-de-Lévrard

Saint-Pierre-les-Becquets

Deschailons-sur-Saint-Laurent

Cible principale : Personnes directement visées, nombre et approche

Enfants

Âge	0-5 mois, 6-12 mois, 13-24 mois, 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans
Nombre d'enfants ciblés	100
Approche	Individuelle

Parents / Grossesse

Nombre de parents ciblés	60
Vise spécifiquement les pères	Non
Vise spécifiquement la grossesse	Non
Approche	Individuelle

Est-ce que l'action vise spécifiquement des familles ayant une ou plusieurs des caractéristiques suivantes

Défavorisation

Contexte rural-éloignement

Contenu de l'action

Première année :

Matériel pour ludothèque et bibliothèques municipales partenaires.

Dans un premier temps les partenaires souhaitent aller visiter la bibliothèque de Trois rivières ayant mis en place l'espace biblio-jeux, pour découvrir leur fonctionnement et s'inspirer de l'installation de leur espaces de jeux.

Dans un deuxième temps, une rencontre du comité de suivi aura lieu pour effectuer le choix des jeux éducatifs en langage (tri des différentes listes de jeux à notre disposition), en collaboration avec l'orthophoniste du CIUSS, afin qu'elle puisse apposer le sceau du CIUSS –MCQ sur la liste. Cela permettra à l'orthophoniste de référer par la suite des familles vers ces jeux.

Ils choisiront un fournisseur pour faire des achats groupés afin d'obtenir des rabais intéressants.

Par la suite, la coordonnatrice achètera les jeux.

Les responsables des bibliothèques et de la ludothèque monteront les boîtes de jeux (plastification du matériel si nécessaire, descriptif du jeu, etc.).

Ils se chargeront finalement de la gestion des prêts aux parents et des espaces de jeux libres.

Le comité sera responsable de faire la promotion des nouvelles boîtes dans la communauté (communiqué de presse, concours pour les familles...).

Année deux :

Matériel pour organismes communautaires et RSG

Lorsque tout le monde aura sa boîte de jeux, une formation sera offerte par une orthophoniste pour faire la démonstration de l'utilisation de certains jeux aux intervenants afin qu'ils puissent accompagner le parent dans sa pratique.

Fréquence de l'action	par Évènement Unique
------------------------------	----------------------

Durée en heures (d'une séance, atelier, formation)	1
---	---

Échéancier	2017-11-06 à 2017-11-07
-------------------	-------------------------

Décrivez brièvement le mandat de chaque ressource humaine dédiée à l'action.

Les organismes qui recevront les boîtes devront les monter, les étiqueter et se charger de les mettre à la disposition des familles.

Ils auront également la responsabilité de renouveler les jeux, lorsque ceux-ci seront abîmés ou désuets.

Personne(s) ou organisme(s) porteur(s) de l'action

Nom organisme	Secteur	Nom Contact	Fonction
Carrefour familial de Manseau	Communautaire et associatif	Michèle Rioux	Directrice
Centre du Plateau Laval	Communautaire et associatif	Josée Gariépy	Directrice
CPE Chez-Moi Chez Toi	Service de garde éducatif à la petite enfance	Mélanie Frigon	Directrice adjointe à la pédagogie

Contribution demandée à Avenir d'enfants		
Nature	Montant	Description
Salaires (total)	0 \$	
Avantages sociaux	0 \$	
Honoraires	0 \$	
Frais de déplacement	100 \$	
Fournitures	2000 \$	Année 2 : boîte de jeux en langage budget pour organismes communautaires (3x500\$) et les RSG (500\$);
Formation	0 \$	
Autres	200 \$	Promotion des boîtes de jeux
Total	2300 \$	

Autre(s) contribution(s) (Contribution des partenaires par exemple)		
Source	Description	Contribution
organismes partenaires	mise en place des boîtes de jeux 30 h x 4 milieux (23\$) pour la deuxième année :	2 760,00 \$
	Total :	2760,00 \$

Nom de l'action	La lecture partagée
Plan	Enfant
Constat prioritaire	Certains enfants manquent de vocabulaire
Facteur de protection choisi	Habilités de communication orale et écrite
Objectif	Favoriser le développement du langage oral des enfants
Système visé	Communauté
Transformation	La communauté offre une diversité d'actions favorisant le développement du langage des enfants
Courte description de l'action en un énoncé	Les enfants de 0-4 ans et leur parents sont invités à se joindre, lors d'une période de classe, aux élèves de leur futur école, pour profiter d'une période de lecture interactive.
Type d'action	Intervention directe (auprès des enfants ou dyades parents-enfants)

Mise en contexte

À travers notre processus de planification stratégique, les partenaires de Mission Tout-Petits ont tenté de trouver des actions qui permettraient de favoriser le développement du langage des enfants 0-5 ans de notre territoire. Dans un souci de travailler en intersectorialité, le regroupement souhaitait que tous les partenaires soient contributifs de l'atteinte de cet objectif.

En outre, dans le cadre de sa convention de partenariat avec le MELS, la commission scolaire a pour objectif « d'améliorer la maîtrise de la langue française ». La convention suggère d'ailleurs d'expérimenter des pratiques pédagogiques reconnues afin d'améliorer les pratiques en lecture et en écriture. Cette priorité est réitérée également dans le plan stratégique de la commission scolaire de la Rivéraine dans lequel il est toutefois précisé qu'intervenir de façon précoce en lecture et écriture est une action prioritaire.

C'est à la lumière de tous ces éléments que le projet de lecture partagée, en tant que projet novateur, nous a semblé s'inscrire parfaitement dans les orientations de la commission scolaire et de Mission Tout-Petits.

Le projet de lecture partagée, qui s'inspire qu'une expérimentation réalisée par l'École intégrée de la Colline/ste-Apolline, est déjà porteur de réussite. En effet, les enfants de premières et deuxièmes années ont développé un grand intérêt pour la lecture en plus d'avoir développé leur confiance et leur estime. De plus, comme le mentionne le directeur de l'école participant au projet, M. Sylvain Tremblay, les résultats académiques des enfants ont été améliorés, en français, lecture, écriture et langage oral.

Notons également que cette initiative permet de faire entrer les tout-petits à l'école. Cela facilite leur transition lorsque le temps est venu d'entrer à la maternelle, en plus de stimuler leur intérêt pour la lecture et l'écriture et de développer leur vocabulaire.

Finalement, cette initiative a un impact considérable sur la perception de certains parents face à l'école. En effet, pour ceux qui auraient vécu des expériences moins positives avec l'école durant leur enfance, l'initiative de la lecture partagée leur donne une vision plus ludique et agréable de l'école. Certains parents sont donc plus sereins en regard de la prochaine rentrée scolaire de leurs enfants. Cette action s'inscrit donc clairement en complémentarité des démarches qui sont effectués au sein des écoles et des municipalités dans le cadre de nos interventions dans l'Action faire village autour des familles.

D'ailleurs les partenaires voient cette action comme un levier à la collaboration des municipalités et des acteurs du milieu (notamment les écoles) à l'intégration des familles en contexte de vulnérabilité dans la communauté.

Dans une perspective de pérennité, nous tenterons également, en partenariat avec le conseiller à l'éducation préscolaire de notre territoire et la directrice adjointe à la pédagogie de développer une collaboration plus systématique entre les classes Passe Partout, les services de gardes et les enfants déjà scolarisés (une rencontre ou deux par année ou les plus petits côtoies les plus grands autour des livres).

Municipalités ciblées par cette action

Bécancour

Sainte-Françoise (Municipalité)

Sainte-Sophie-de-Lévrard

Deschailons-sur-Saint-Laurent

Cible principale : Personnes directement visées, nombre et approche

Enfants

Âge	0-5 mois, 6-12 mois, 13-24 mois, 2 ans, 3 ans, 4 ans
Nombre d'enfants ciblés	40
Approche	De groupe

Parents / Grossesse

Nombre de parents ciblés	30
Vise spécifiquement les pères	Non
Vise spécifiquement la grossesse	Non
Approche	De groupe

Est-ce que l'action vise spécifiquement des familles ayant une ou plusieurs des caractéristiques suivantes

Défavorisation

Contexte rural-éloignement

Contenu de l'action

déroulement les rencontres de lecture partagée :

Planification :

1. Rencontre en début d'année pour réfléchir à la mise en œuvre du projet dans notre milieu et prévoir les calendriers de rencontre de l'année avec les enseignants, la direction d'école et la coordonnatrice du projet;
2. Prévoir une autre rencontre en cours d'année afin de se réajuster si nécessaire et une dernière rencontre en fin d'année pour évaluer le projet, toujours avec l'ensemble des acteurs du projet (professeur, direction, coordonnatrice et parents éventuellement).
3. Les enseignants consacrent des périodes de temps à la préparation de la rencontre entre les élèves et les enfants. Cela dit, ces périodes s'inscrivent tout à fait dans le programme éducatif en lecture et écriture.

Durée d'une période de lecture partagée :

- Aménagement de l'espace pour l'activité (on déplace les tables et les chaises) - 5 min
- Accueil des enfants 0-4 ans - 5 minutes
- Période de lecture partagée - 15 minutes
- Animation d'un conte (par les enfants scolarisée; les boîtes de contes, créés par Mission Tout-Petits pourraient être utilisées) - 15 minutes
- Activités de réinvestissement (activités qui permettent aux enfants de bouger tout en renforçant leur acquis – jeux et activités s'inspirant de la Trousse Cornemuse et ses amis, et autres programmes en langage expérimenté depuis trois ans lors des ateliers parent-enfant) - 15 minutes
- Départ des enfants – 5 minutes

Logistique et matériel :

- Les contacts avec les familles avec enfants 0-5 ans, les RSG et le CPE se font par l'animatrice du projet. Le CPE BC est déjà au courant de ce projet et très enthousiaste à l'idée d'y participer.
- Selon les écoles choisies pour le projet pilote, il faudra penser à des moyens de transport (transport collectif, transport scolaire, incitatifs aux déplacements pour les familles – bon d'essence, etc.).
- Le matériel pour l'activité est minime : une boîte d'une quarantaine de livres, que les enfants pourront explorer lors de leur lecture partagée, possiblement une tente dans laquelle les enfants pourront entrer pour la période de lecture.

Fréquence de l'action	5 par Évènement Unique		
Durée en heures (d'une séance, atelier, formation)	1		
Échéancier	2017-10-16 à 2018-06-04		
Décrivez brièvement le mandat de chaque ressource humaine dédiée à l'action.			
Faire le lien entre l'école, l'enseignante, les classe Passe-Partout et les familles de la communauté. Assurer le bon déroulement des activités en collaboration avec l'enseignante.			
Personne(s) ou organisme(s) porteur(s) de l'action			
Nom organisme	Secteur	Nom Contact	Fonction
Commission scolaire de la Riveraine	Éducation	Marjolaine Arsenault	Présidente du conseil des commissaires
Corporation de développement communautaire de la MRC de Bécancour	Communautaire et associatif	Marie-Line Audet	Directrice
CPE Chez-Moi Chez Toi	Service de garde éducatif à la petite enfance	Mélanie Frigon	Directrice adjointe à la pédagogie

Contribution demandée à Avenir d'enfants

Nature	Montant	Description
Salaires (total)	4900 \$	
	4900 \$	animateurs (20,00 \$/h * 7,00 h/sem * 35 sem)
Avantages sociaux	833 \$	
Honoraires	0 \$	
Frais de déplacement	1200 \$	
Fournitures	600 \$	Livres (une 40 aines), tente
Formation	0 \$	
Autres	0 \$	
Total	7533 \$	

Autre(s) contribution(s) (Contribution des partenaires par exemple)

Source	Description	Contribution
implication des partenaires et des professeurs	heures de coordination et de planification du projet 25h * 3 personnes à 23 \$ de l'heure	1 725,00 \$
	Total :	1725,00 \$

Plan système Famille

Constats prioritaires	Facteur de protection choisi
Des parents ne stimulent pas les capacités d'apprentissage des enfants	Pratiques parentales

Objectif

Renforcer les capacités des parents à jouer leur rôle de premier éducateur

	Transformation	Indicateurs / Cibles	Outils d'évaluation	Responsables
Enfant	l'enfant se développe à travers des interactions positives avec son parent			
				Échéancier de suivi

	Transformation	Indicateurs / Cibles	Outils d'évaluation	Responsables
Famille	le parent stimule son enfant par des activités			
				Échéancier de suivi
Actions				
	Les ateliers de la boîte à outils			

	Transformation	Indicateurs / Cibles	Outils d'évaluation	Responsables
Communauté	les intervenants de la communauté valorisent et soutiennent les parents dans leur rôle de premier éducateur	<ul style="list-style-type: none"> Niveau de cohésion sociale autour de la prémices de parent premier éducateur et de la pression sociale Qualité du soutien (accompagnement) offert aux parents Présence d'activités de reconnaissance et de valorisation des pratiques parentales 	Évaluation des formations; Entretiens avec les intervenantEs	
				Comité enfant - Famille
				Échéancier de suivi
Actions				
	Le parent, premier éducateur de son enfant			

Nom de l'action	Les ateliers de la boîte à outils
Plan	Famille
Constat prioritaire	Des parents ne stimulent pas les capacités d'apprentissage des enfants
Facteur de protection choisi	Pratiques parentales
Objectif	Renforcer les capacités des parents à jouer leur rôle de premier éducateur
Système visé	Famille
Transformation	le parent stimule son enfant par des activités
Courte description de l'action en un énoncé	Série de rencontres basées sur le programme de La Boîte à outils, destinées aux parents et leurs enfants de 0 à 5 ans, dans la perspective de renforcer les capacités des parents à jouer leur rôle de premier éducateur.
Type d'action	Intervention directe (auprès des enfants ou dyades parents-enfants)

Mise en contexte

Pour faire suite à la formation sur l'approche personnalisée donnée à l'automne dernier et à son expérimentation dans des "activités bonbons", les partenaires souhaitent poursuivre leur démarche d'appropriation en implantant les ateliers de la boîte à outils dans trois milieux communautaires.

Ces ateliers ont pour objectif de renforcer l'estime de soi des parents et des enfants à travers des ateliers en dyade, qui favorisent un lien d'attachement sécurisant, le plaisir partagé, une réponse adéquate du parent, sa disponibilité ainsi que le développement global des enfants.

Les partenaires trouvent particulièrement intéressant que les ateliers allient à la fois des moments en dyade, où l'on invite le parent à "découvrir" son enfant, mais aussi des moments de discussions entre adultes qui permettent une rétrospective sur les activités dyadiques. Cela respecte donc le souhait des parents d'avoir des moments de répit et permet tout de même de discuter avec le parent des enjeux autour de l'éducation des enfants, en plus de favoriser un moment propice à la complicité entre les dyades, lors de la première heure de rencontre.

Les activités bonbons, qui se seront déroulées quelque temps avant le début des ateliers serviront, nous l'espérons, à rentrer en contact avec les familles que nous ne rejoignons pas encore, ou de consolider les liens avec les familles qui fréquentent les services. Nous croyons que ces contacts seront facilitants en vue d'une participation aux ateliers. Les rencontres seront entièrement gratuites, des collations (que les organismes prendront en charge) seront offertes et le multiâge sera possible, conditions que nous estimons gagnantes pour rejoindre les familles en contexte de vulnérabilité.

Municipalités ciblées par cette action

Bécancour

Manseau

Sainte-Françoise (Municipalité)

Sainte-Sophie-de-Lévrard

Fortierville

Parisville

Sainte-Cécile-de-Lévrard

Saint-Pierre-les-Becquets

Cible principale : Personnes directement visées, nombre et approche**Enfants**

Âge	0-5 mois, 6-12 mois, 13-24 mois, 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans
Nombre d'enfants ciblés	20
Approche	De groupe

Parents / Grossesse

Nombre de parents ciblés	15
Vise spécifiquement les pères	Non
Vise spécifiquement la grossesse	Non
Approche	De groupe

Est-ce que l'action vise spécifiquement des familles ayant une ou plusieurs des caractéristiques suivantes

Désfavorisation

Contexte rural-éloignement

Contenu de l'action

Les ateliers seront certainement divisés en deux sessions (pour respecter le rythme du parent) de 4 et 5 ateliers. Les rencontres se découpent comme suit:
 Les activités de rencontre (accueil et arrivée; collation) : 10 minutes
 Les activités en dyades (débutons, bougons, jeux à deux, 1001 façons de jouer) : 50 minutes
 La séparation : 5 minutes
 Les discussions dirigées avec les parents et jeux libres des enfants : 50 minutes
 Les retrouvailles avec les enfants : 5 minutes
 Le départ

Fréquence de l'action	1 par semaine
Durée en heures (d'une séance, atelier, formation)	3
Échéancier	2017-11-06 à 2018-03-12

Décrivez brièvement le mandat de chaque ressource humaine dédiée à l'action.

Les trois ressources attachées aux organismes communautaires animeront les rencontres de La boîte à outils, en collaboration avec une coanimatrice qui prendra en charge les enfants lors des discussions dirigées avec les parents et animera conjointement les autres périodes de l'atelier.

Les ressources auront à :

- S'approprier la trousse de La Boîte à outils et planifier les ateliers (10 heures de prévues)
- Faire la promotion et le recrutement pour les ateliers (5 heures)
- Animer les ateliers et coordonner leur travail (5 heures durant les 9 semaines d'ateliers pour l'animatrice principale et 3,5 heures pour la coanimatrice)
- Faire le bilan des activités et participer à une rencontre d'échange entre les intervenantes ayant donné les ateliers (5 heures)

Personne(s) ou organisme(s) porteur(s) de l'action

Nom organisme	Secteur	Nom Contact	Fonction
Carrefour familial de Manseau	Communautaire et associatif	Michèle Rioux	Directrice
Centre du Plateau Laval	Communautaire et associatif	Josée Gariépy	Directrice
La Clef de la Galerie	Communautaire et associatif	Martine Vezina	Coordonnatrice-animatrice

Contribution demandée à Avenir d'enfants		
Nature	Montant	Description
Salaires (total)	5744 \$	
	1203 \$	Animatrice CPL (18,50 \$/h * 5,00 h/sem * 13 sem)
	1203 \$	Animatrice CFM (18,50 \$/h * 5,00 h/sem * 13 sem)
	1203 \$	Animatrice LCG (18,50 \$/h * 5,00 h/sem * 13 sem)
	712 \$	Coanimatrice CPL (18,50 \$/h * 3,50 h/sem * 11 sem)
	712 \$	Coanimatrice CFM (18,50 \$/h * 3,50 h/sem * 11 sem)
	712 \$	Coanimatrice LCG (18,50 \$/h * 3,50 h/sem * 11 sem)
Avantages sociaux	977 \$	
Honoraires	0 \$	
Frais de déplacement	0 \$	
Fournitures	1500 \$	500\$ pour chaque organisme pour le matériel nécessaire aux ateliers : Impression des documents à remettre aux parents, outils, jeux, matériels de bricolages
Formation	0 \$	
Autres	0 \$	
Total	8221 \$	

Autre(s) contribution(s) (Contribution des partenaires par exemple)		
Source	Description	Contribution
organismes communautaires	collations pour les trois groupes d'atelier : 300\$ supervision des ressources : 1h / semaine pour 13 semaines * 3 groupes : 897	1 197,00 \$
	Total :	1197,00 \$

Nom de l'action	Le parent, premier éducateur de son enfant
Plan	Famille
Constat prioritaire	Des parents ne stimulent pas les capacités d'apprentissage des enfants
Facteur de protection choisi	Pratiques parentales
Objectif	Renforcer les capacités des parents à jouer leur rôle de premier éducateur
Système visé	Communauté
Transformation	les intervenants de la communauté valorisent et soutiennent les parents dans leur rôle de premier éducateur
Courte description de l'action en un énoncé	Nous souhaitons que l'ensemble des intervenants gravitant autour des enfants de 0-5 ans adopte une approche valorisant les parents dans leur rôle de premier éducateur; - Séries de formations offertes à la communauté sur l'approche personnalisée.
Type d'action	Formation et développement des compétences (parents, intervenants, etc.)

Mise en contexte

2017-2018 :
Deux demi-journées de formation ont été données à l'année 1, sur les trois prévus. 39 personnes y ont assisté (4 personnes du communautaire, 5 personnes du CIUSSS, 18 du CPE, 2 personnes de la CS).

Les participants ont été très satisfaits de la formation, pour eux il s'agit d'une "Approche simple et facile à mettre en application". Cela dit, les partenaires sont unanimes, la demi-journée de formation n'est pas suffisante pour initier des changements de pratiques. Il faut aller plus loin. En ce sens, une rencontre des directions a eu lieu afin de déterminer des outils ou des moyens pour soutenir les équipes de travail dans l'intégration de cette approche. Nous souhaitons donner l'opportunité aux intervenants de poser un regard réflexif sur leur pratique et leur donner les moyens d'ajuster leur pratique en regard de cette approche.

Cet outil qui s'intitule "L'approche personnalisée intégrée à mes pratiques :Outil dédié aux animatrices, éducatrices, intervenantes", sera expérimenté lors de la préparation et de l'évaluation des activités bonbons. Il s'agit principalement d'un document récapitulatif des objectifs et des éléments à retenir de l'approche personnalisée. On y retrouve également une fiche synthèse sur les pratiques parentales ou comportements observables dans chacun des axes de l'attachement. Finalement, en vue de la planification des actions bonbons (laboratoires d'expérimentation de l'approche), on offre aux intervenantes de se fixer des objectifs et d'évaluer si elles ont réussi à les atteindre à la suite de l'activité. Cet outil de suivi est d'ailleurs aussi en expérimentation et doit être bonifié lors d'une prochaine rencontre regroupant toutes les intervenantes ayant tenté d'intégrer cette approche à leur pratique. Ce sera l'occasion d'échanger sur leurs défis d'appropriation et sur leur bonne pratique.

À l'année 2, une journée complète de formation sera offerte aux personnes qui vont donner les ateliers de la boîte à outils (action du système famille).

Les RSG profiteront également d'une demi-journée de formation sur la philosophie (elle devait avoir lieu à l'an 1, mais a finalement été reportée à l'an 2).

Deux activités bonbons seront également données à l'automne dans chaque organisme qui donnera les ateliers, pour préparer les familles à la venue des ateliers de la boîte à outils (développement du lien de confiance, connaissance du milieu et des familles) et finaliser l'expérimentation de l'approche pour les intervenants.

Les partenaires ont fait le constat que certains parents ne savent pas jouer avec leur enfant et par le fait même n'assument pas leur rôle de premier éducateur. Tout en considérant la détresse des familles, ils souhaitent amener le parent à jouer avec son enfant, dans le but de stimuler son développement. En outre, nous souhaitons réinvestir les connaissances en attachement acquises lors des formations sur l'approche relationnelle et les actualiser dans la pratique, en accompagnant le parent là où il se situe.

Dans la mesure où l'approche personnalisée s'inspire du programme en intervention relationnelle (formation que nous avons suivie) de l'approche appréciative, de l'empowerment et de la théorie de l'attachement, nous pensons qu'elle serait toute recommandée pour aider les intervenants à renforcer les capacités des parents à jouer leur rôle

de premier éducateur. C'est pour ces raisons que les partenaires ont opté pour le déploiement de l'approche personnalisée sur notre territoire.

À travers cette stratégie les partenaires estiment avoir également un impact sur l'enfant et la famille. En effet, en jumelant ces approches, les initiateurs de l'approche nous informent qu'ils travaillent à la fois sur la dyade et le réseau social. « Le travail en dyade permet d'avoir un impact direct sur l'enfant et sur le lien d'attachement de l'enfant envers son parent. Par ailleurs, les rencontres de parents, avec discussions soutenues et animées par une accompagnatrice, favorisent l'élargissement du réseau social, l'émulation entre les figures d'attachement et le partage de compétences » (Agir ensemble, plan de formation 2).

Trois séries de formations sur les principes guidant l'approche personnalisée seront donc données sur le territoire. Il s'agira de la même formation- nous souhaitons porter le même message tout en respectant la diversité des pratiques - mais donnée à trois périodes différentes pour atteindre le plus grand nombre d'intervenants possible (de jour, de soir et la fin de semaine).

En outre, dans le souci de poser un regard réflexif et ajuster les pratiques à la suite de la formation, les partenaires souhaitent mettre à la disposition des DG des outils de suivi de l'implantation de l'approche personnalisée dans leur milieu.

La grille de suivi viendra soutenir à la fois les DG et les intervenants dans leur réflexion pour l'intégration de l'approche et permettra de faire un suivi des changements observables à la suite de cette intégration, comme :

- favoriser le renforcement positif
 - accueillir favorablement les familles en contexte de vulnérabilité (non-jugement, principe des petits pas)
 - être plus attentifs à ce qui se passe autour d'elle -observation des parents en action avec leur enfant
- Etc.

Afin que les intervenants des organismes communautaires puissent expérimenter et intégrer les principes de l'approche personnalisée dans leur façon d'être et leur façon de faire auprès des parents, les partenaires souhaitent mettre en place des activités dites « bonbons » (en dyade parent-enfant). Ce seront clairement des laboratoires d'expérimentation, les intervenants profiteront de ces moments pour tester l'approche auprès des parents et créer avec eux des liens de confiance. Nous souhaitons également que ces moments aient des répercussions positives sur les relations parent-enfant (activité propice à la découverte de l'autre, aux rapprochements, à des temps de plaisirs partagés) et qu'ils insufflent le goût de jouer aux parents. Ce sera aussi un très bon moyen d'aller rejoindre encore davantage de familles, en misant sur des activités ludiques et non confrontantes et de leur faire découvrir les organismes communautaires. Nous passerons par la travailleuse de rue pour faire connaître ses activités aux parents qui ne fréquentent pas encore les organismes communautaires et nous utiliserons le réseau des responsables de service de garde pour inciter les parents à la maison durant le jour à participer eux aussi à ces activités avec leur enfant.

Lors de la deuxième année de fonctionnement, les intervenants désireux de mettre en place des ateliers mettant en application l'approche personnalisée seront invités à suivre une dernière demi-journée de formation portant plus spécifiquement sur la boîte à outils (programme qui découle de l'approche personnalisée).

Suite à cette formation, des ateliers en dyade parent-enfant seront expérimentés à l'hiver 2018 et consolidés à l'automne 2019, afin que les intervenants aient tous les outils en main pour être autonomes dans l'application de cette approche. En outre, nous bénéficierons de l'expérience et de l'évaluation que St-Hubert a effectuée de la boîte à outils pour adapter le programme à nos milieux.

Les conseillers à l'éducation préscolaire sont se montrés fortement intéressés par l'approche et intrigués par la manière d'intégrer la boîte à outils dans leur milieu. Déjà des contacts vont être initiés entre eux et les conseillers au préscolaire du regroupement de St-Hubert ayant expérimenté l'approche personnalisée et adaptée les ateliers de la boîte à outils à leur groupe passe-partout en intégrant les exigences du ministère. Suite à ces rencontres, nous regarderons ce qu'il est possible de faire pour adapter une formation spécifiquement pour eux.

Municipalités ciblées par cette action

Saint-Sylvère

Bécancour

Sainte-Marie-de-Blandford

Lemieux

Manseau

Sainte-Françoise (Municipalité)

Sainte-Sophie-de-Lévrard

Fortierville

Parisville

Sainte-Cécile-de-Lévrard

Saint-Pierre-les-Becquets

Deschailons-sur-Saint-Laurent

Cible principale : Personnes directement visées, nombre et approche

Enfants

Âge	0-5 mois, 6-12 mois, 13-24 mois, 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans
Nombre d'enfants ciblés	60
Approche	De groupe

Parents / Grossesse

Nombre de parents ciblés	30
Vise spécifiquement les pères	Non
Vise spécifiquement la grossesse	Non
Approche	De groupe

Intervenants

Nombre d'intervenants ciblés	60
Provenance	Santé-services sociaux, Services de garde éducatifs, Communautaire, Scolaire, Bibliothèques municipalesxx

Gestionnaires

Nombre de gestionnaires ciblés	8
Provenance	Santé-services sociaux, Services de garde éducatifs, Communautaire, Scolaire, Bibliothèques municipalesxx

Est-ce que l'action vise spécifiquement des familles ayant une ou plusieurs des caractéristiques suivantes

Défavorisation

Contexte rural-éloignement

Contenu de l'action

2017-2018 :

Année 2 :

Première étape automne : Formation d'une journée sur la mise en application des ateliers en dyade qui s'inspirent de l'approche pour les intervenants qui auraient l'opportunité de mettre en place des activités en dyade parent-enfants (organisme communautaire et Classe Passe-Partout). Nous bénéficierons ainsi de l'expérience et de l'évaluation que St-Hubert a effectuée de la boîte à outils pour adapter le programme à nos milieux. une demi journée de formation est prévu pour les RSG

les activités bonbons se poursuivent en parallèle dans les milieux.

Deuxième étape : Expérimentation des ateliers

Soutien aux intervenants

Ajustement selon la réalité de chaque milieu d'implantation

Année 1 :

Automne Formation des intervenants sur la philosophie de l'approche personnalisée :

Trois demi-journées de formation de prévus;

Une de jour, une de soir et une de fin de semaine pour rejoindre le plus d'intervenant possible (CS, OC, CUISS, CPE, RSG, bénévoles bibliothèque)

Le regroupement qui assurera la formation, nous fournira gratuitement 8 trousse que nous pourrons remettre à chaque milieu présent.

Mise en place d'outils pour assurer un suivi de la part des directions auprès de leurs intervenants;

Hiver : Expérimentation de l'approche et intégration de l'approche dans la pratique :

(Activités bonbons (sociales, loisirs, familiales) parent-enfant : exemple d'activités proposées par les partenaires : sortie à la piscine, à la patinoire, séance de massage et de yoga, activités d'éveil musical et zoothérapie).

Année 2 :

Première étape automne : Formation d'une journée sur la mise en application des ateliers en dyade qui s'inspirent de l'approche pour les intervenants qui auraient l'opportunité de mettre en place des activités en dyade parent-enfants (organisme communautaire et Classe Passe-Partout). Nous bénéficierons ainsi de l'expérience et de l'évaluation que St-Hubert a effectuée de la boîte à outils pour adapter le programme à nos milieux. une demi journée de formation est prévu pour les RSG

les activités bonbons se poursuivent en parallèle dans les milieux.

Deuxième étape : Expérimentation des ateliers

Soutien aux intervenants

Ajustement selon la réalité de chaque milieu d'implantation

Année 3 :

Consolidation des ateliers parent-enfant découlant de l'approche personnalisée.

Fréquence de l'action	15 par Évènement Unique
Durée en heures (d'une séance, atelier, formation)	3
Échéancier	2017-09-04 à 2017-12-31

Décrivez brièvement le mandat de chaque ressource humaine dédiée à l'action.

Les intervenantes des organismes communautaires qui vont expérimenter l'approche à travers des activités et des ateliers parent-enfant

Les DG qui vont soutenir l'implantation et l'expérimentation de l'approche dans la pratique de leurs intervenants.

Personne(s) ou organisme(s) porteur(s) de l'action			
Nom organisme	Secteur	Nom Contact	Fonction
Carrefour familial de Manseau	Communautaire et associatif	Michèle Rioux	Directrice
Centre du Plateau Laval	Communautaire et associatif	Josée Gariépy	Directrice
La Clef de la Galerie	Communautaire et associatif	Martine Vezina	Coordonnatrice-animatrice

Contribution demandée à Avenir d'enfants		
Nature	Montant	Description
Salaires (total)	1332 \$	
	444 \$	accompagnatrice activités parent-enfant 1 (18,50 \$/h * 2,00 h/sem * 12 sem)
	444 \$	accompagnatrice activités parent enfant 2 (18,50 \$/h * 2,00 h/sem * 12 sem)
	444 \$	accompagnatrice activités parent enfant 3 (18,50 \$/h * 2,00 h/sem * 12 sem)
Avantages sociaux	227 \$	
Honoraires	1500 \$	
	1500 \$	formatrices (100,00 \$/h * 5,00 h/sem * 3 sem)
Frais de déplacement	835 \$	
Fournitures	100 \$	matériel et outils pour les DG pour assurer le suivi et l'implantation
Formation	0 \$	
Autres	1705 \$	frais de rencontre : collation pour les deux journées de rencontre : 5x20x2 = 200; location de la salle 125\$; détails frais pour activités bonbons : Frais de sorties : 2 sorties pour l'automne année pour 3 organismes x 150\$ par activité = 900 \$; Coupons essences pour les familles lors des activités bonbons extérieurs (2 par groupe de 20 \$ pour 4 personnes x 3 groupes : 480 \$;
Total	5699 \$	

Autre(s) contribution(s) (Contribution des partenaires par exemple)		
Source	Description	Contribution
Partenaires	temps de suivi des DG : 10h pour l'année* 8 DG (23\$)	1 840,00 \$
Partenaires	prêt de locaux pour la formation	125,00 \$
	Total :	1965,00 \$

Plan système Communauté

Constats prioritaires	Facteur de protection choisi
Les familles vivant avec plusieurs critères de vulnérabilités sont stigmatisées	Environnement physique et social du quartier-voisinage

Objectif

Contribuer à l'inclusion des familles vivant en situation de vulnérabilités dans les communautés

	Transformation	Indicateurs / Cibles	Outils d'évaluation	Responsables
Enfant	L'enfant évolue dans un environnement accueillant et sans préjugé			
				Échéancier de suivi

	Transformation	Indicateurs / Cibles	Outils d'évaluation	Responsables
Famille	les familles s'intègrent aux activités de la communauté	<ul style="list-style-type: none"> Appréciation de la qualité d'accueil des familles Nombres de familles rejointes en contexte de vulnérabilités Degré de mixité des familles rejointes à travers les activités de la communauté 	Sondage auprès des familles Entretien avec les intervenantES Entretien avec des familles	
				Échéancier de suivi
Actions				
Un pas vers sa communauté				

	Transformation	Indicateurs / Cibles	Outils d'évaluation	Responsables
Communauté	les intervenants adoptent leurs pratiques face aux familles en contexte de vulnérabilités	<ul style="list-style-type: none"> Niveau de sensibilisation des acteurs de la communauté à la réalité des familles vulnérables Capacité de rétention des acteurs qui interviennent auprès des familles vulnérables Diversité des stratégies mises en place pour rejoindre, accueillir et adapter certaines pratiques face aux familles vulnérables 	Répertoire et documentation des stratégies visant à rejoindre les familles vulnérables Entretien avec les partenaires	
				Échéancier de suivi
Actions				
Faire village autour des familles				
Engagement pour la petite enfance				

Nom de l'action	Un pas vers sa communauté
Plan	Communauté
Constat prioritaire	Les familles vivant avec plusieurs critères de vulnérabilités sont stigmatisées
Facteur de protection choisi	Environnement physique et social du quartier-voisinage
Objectif	Contribuer à l'inclusion des familles vivant en situation de vulnérabilités dans les communautés
Système visé	Famille
Transformation	les familles s'intègrent aux activités de la communauté
Courte description de l'action en un énoncé	Les travailleurs de rue consacrent du temps à rencontrer des familles vulnérables pour leur faire découvrir les services qui s'offrent à eux et les accompagner pour qu'ils puissent s'impliquer lors d'événements familiaux ou de démarche de consultation dans leur milieu.
Type d'action	Accompagnement, soutien, référence et recrutement

Mise en contexte

2017-2018 :

Au bilan mi-parcours, en décembre 2016, les premiers contacts effectués par la travailleuse de Rue étaient très concluants. Déjà 10 familles qui proviennent de Ste-Marie, Manseau, Gentilly, Ste-Sophie, Lemieux et Fortierville ont été rencontrées :

On estime que sur ces 10 familles :

- 3 sont en développement du lien.
- 7 pour lesquels le lien de confiance est établi.

Le contact direct et de proximité est donc une approche gagnante pour les partenaires, à mettre de l'avant et à promouvoir.

Les contacts avec les familles se font principalement par le biais d'organisme du milieu (aides alimentaires, vestiaires, cuisines collectives). Cela dit, du porte-à-porte a également été effectué à Ste-Marie, dans le cadre des paniers de Noël et d'un souper communautaire, afin que la travailleuse de Rue se fasse connaître des familles.

Ce que l'on apprend des premiers contacts n'est pas nouveau pour nous : les familles sont à l'affût d'information et d'activités. Le temps et l'accessibilité restent toutefois un obstacle à leur participation. Le territoire est très grand. Le fait d'être éparpillé ne permet pas de consolider optimalement des liens avec les familles. Tout du moins, le processus demande plus de temps.

Le manque de moyen de transport limite la mobilité des familles vers les organismes communautaires et les services susceptibles de répondre à leur besoin.

Pour contrer ces obstacles, deux décisions ont été prises.

La première, de circonscrire notre intervention : Les lieux de Gentilly, Ste-Marie-de Blandford, Lemieux et Ste-Sophie sont donc prioritaires pour la suite du projet, afin de délimiter un peu le territoire et maximiser les contacts déjà établis.

Deuxièmement, un contact auprès du transport des personnes a été fait pour savoir à partir de combien de personnes, le transport est considéré comme « collectif ». Ceux-ci afin de pouvoir utiliser le transport collectif pour limiter la problématique de l'accessibilité. Cela dit, il faut toujours qu'un réflexe se développe, le service de transport des personnes étant plus ou moins connu et utilisé sur notre territoire. Cela pourrait faciliter à terme le transport des familles vers les activités de la communauté (contes interactifs et ateliers de langage), si bien sûr, elles sont plusieurs à se déplacer vers un même endroit.

Un mécanisme de transfert de l'information (sur les activités familiales) doit également être consolidé entre la travailleuse de rue et les partenaires de Mission Tout-Petits.

Dans le courant de l'année prochaine, les partenaires continueront donc à développer le réflexe du contact direct entre les organismes.

Lors des travaux entourant la planification stratégique, les partenaires ont dans l'ensemble tous indiqué que les préjugés envers les personnes vivant en contexte de vulnérabilité nuisaient à leur pleine et entière participation à la vie de la communauté.

Il faut mentionner également que l'étude de l'offre de service a démontré que certaines municipalités de notre territoire n'ont pas d'organismes communautaires ou de milieu de vie dans lesquelles les familles peuvent se retrouver et faire part de leur réalité. Certaines municipalités mentionnent dès lors (lors d'un suivi suite à une rencontre avec les DG de la MRC), ne pas avoir d'écho sur ces réalités et ces besoins.

Ce manque d'espace et de dialogue, selon les partenaires, nuit à l'intégration des familles en contexte de vulnérabilité et fait perdurer les préjugés. En effet, sans connaître la dure réalité des familles en contexte de vulnérabilité, il est plus aisé de porter des jugements hâtifs sur leur situation. Ainsi, pour tenter d'inclure ces familles dans la communauté et leur donner l'opportunité de faire valoir leur réalité, les partenaires souhaitent aller à leur rencontre pour les soutenir dans leur insertion sociale et pour renforcer leur capacité à être des citoyens à part entière.

Toutefois, nous réalisons que certaines familles nourrissent également des préjugés envers les services qui leur sont offerts (des familles vulnérables qui ont vécu des difficultés sont souvent méfiantes et ça prend du temps pour créer avec elles des liens de confiance). De plus, ces familles ont tendance à s'isoler par peur du jugement.

Notre première étape sera donc de faire un premier pas vers les familles qui sont éloignées des services (démarchage auprès de territoires ciblés, là où les organismes communautaires ne sont pas présents). Dans un deuxième temps, pour les familles qui démontreront un intérêt, nous leur ferons connaître les organismes et services du milieu pouvant les soutenir dans leur cheminement.

Finalement, une dernière étape sera envisagée, lorsque nous estimerons que le lien de confiance est créé et consolidé, d'accompagner les familles qui le désirent vers des instances démocratiques (CA, comité consultatif, conseil municipal, etc.) pour qu'elles soient en mesure de faire valoir la réalité et les besoins des jeunes familles en contexte de vulnérabilité et qu'elles soient partie prenante de leur communauté.

Cette action permettra également à La Rue Bécancour d'élargir ces contacts dans le milieu. En effet, cette action lui donnera la chance de collaborer et de développer des partenariats avec des acteurs avec qui elle ne travaille pas habituellement et qui aura des retombés à long terme sur les familles de la MRC. Cette initiative permettra au regroupement de mettre à profit les liens créés entre les différents organismes et les citoyens, pour répondre au mieux à leurs besoins. Finalement, cette expérience permettra aux travailleurs de rue d'expérimenter des façons de faire et des façons d'être qui ne pourront qu'enrichir leur pratique auprès des familles en contexte de vulnérabilité.

Municipalités ciblées par cette action

Bécancour

Sainte-Marie-de-Blandford

Lemieux

Sainte-Sophie-de-Lévrard

Cible principale : Personnes directement visées, nombre et approche

Parents / Grossesse

Nombre de parents ciblés	30
Vise spécifiquement les pères	Non
Vise spécifiquement la grossesse	Non
Approche	Individuelle

Est-ce que l'action vise spécifiquement des familles ayant une ou plusieurs des caractéristiques suivantes

Défavorisation

Contexte rural-éloignement

Contenu de l'action

2017-2018 :

Le mandat de la travailleuse de rue reste sensiblement le même :

Elle est mandatée pour approcher les familles en contexte de vulnérabilité.

Elle effectue des activités de démarchage et met en place des stratégies pour faire connaître les services aux familles.

Elle accompagne également les familles vers les instances démocratiques afin qu'elles puissent faire valoir la réalité des jeunes familles et s'impliquer au développement de leur communauté (un lien plus étroit sera développé à l'année deux entre les porteurs de projets de l'Action "Faire village autour des familles" et la travailleuse de rue afin de mettre les familles en lien avec les initiatives qui se déploient sur le territoire).

Elle continue finalement de documenter et informer les partenaires des meilleures pratiques pour créer le lien de confiance avec les familles et les amener à s'impliquer dans la communauté.

Juillet 2016

Un comité chargé de piloter cette action sera mis en place. Il sera responsable de déterminer les modalités de l'entente de service, de mettre en avant nos attentes à l'égard des ressources humaines (savoir-faire, savoir-être), de mettre en place les outils de suivi et déterminer les tâches des employés de façon plus détaillée.

Août 2016 à septembre 2019

Dans une deuxième étape, les travailleurs de rue seront mandatés pour approcher les familles en contexte de vulnérabilité.

Les travailleurs devront effectuer des activités de démarchage et mettre en place des stratégies pour faire connaître les services aux familles. Ils accompagneront également les familles vers les instances démocratiques afin qu'elles puissent faire valoir la réalité des jeunes familles et s'impliquer au développement de leur communauté, le cas échéant.

Finalement les travailleurs de rue auront à documenter et informer les partenaires des meilleures pratiques pour créer le lien de confiance avec les familles et les amener à s'impliquer dans la communauté.

Fréquence de l'action	1 par semaine
Durée en heures (d'une séance, atelier, formation)	7
Échéancier	2017-07-03 à 2018-06-30

Décrivez brièvement le mandat de chaque ressource humaine dédiée à l'action.

Les travailleurs de rue de l'organisme La Rue Bécancour auront à :

- Effectuer du démarchage auprès des familles en contexte de vulnérabilité
- Faire connaître les services offerts aux familles
- Accompagner les familles vers des instances de concertation, de consultation ou encore des comités de citoyen.
- Documenter les facteurs favorables à la mobilisation des familles en contexte de vulnérabilité

Personne(s) ou organisme(s) porteur(s) de l'action

Nom organisme	Secteur	Nom Contact	Fonction
CIUSSS-MCQ	Santé et services sociaux	Mario Guilbert	Organisateur communautaire
Corporation de développement communautaire de la MRC de Bécancour	Communautaire et associatif	Marie-Line Audet	Directrice
La Rue Bécancour	Communautaire et associatif	Ginette Deshaies	Directrice

Contribution demandée à Avenir d'enfants		
Nature	Montant	Description
Salaires (total)	7696 \$	
	7696 \$	travailleur de rue (18,50 \$/h * 8,00 h/sem * 52 sem)
Avantages sociaux	1308 \$	
Honoraires	0 \$	
Frais de déplacement	2600 \$	
Fournitures	0 \$	
Formation	0 \$	
Autres	0 \$	
Total	11604 \$	

Autre(s) contribution(s) (Contribution des partenaires par exemple)		
Source	Description	Contribution
la Rue Bécancour	supervision de la ressource de façon hebdomadaire : 1 h / semaine sur 52 semaines à 23 \$: 1196 \$	1 196,00 \$
	Total :	1196,00 \$

Nom de l'action	Faire village autour des familles
Plan	Communauté
Constat prioritaire	Les familles vivant avec plusieurs critères de vulnérabilités sont stigmatisées
Facteur de protection choisi	Environnement physique et social du quartier-voisinage
Objectif	Contribuer à l'inclusion des familles vivant en situation de vulnérabilités dans les communautés
Système visé	Communauté
Transformation	les intervenants adoptent leurs pratiques face aux familles en contexte de vulnérabilités
Courte description de l'action en un énoncé	Interventions auprès de différentes organisations afin de les sensibiliser sur les impacts des préjugés et amorcer avec eux des réflexions sur les meilleures pratiques à favoriser afin de contribuer à l'intégration des familles en contexte de vulnérabilité dans la communauté.
Type d'action	Formation et développement des compétences (parents, intervenants, etc.)

Mise en contexte

2017-2018 :

Pour l'Action auprès des municipalités :

Si la première année en fut une de planification, la deuxième année se déroulera dans l'action.

Nous avons en effet défini nos moyens d'intervention dans un premier temps :

Par la «stratégie de l'éducation», on souhaite favoriser l'appropriation de la réalité des familles vulnérables sur le territoire. Une activité de sensibilisation d'envergure pourrait avoir lieu dans le cadre de la campagne électorale à l'automne 2017. L'objectif est que les décideurs prennent l'habitude de s'interroger sur les capacités et moyens d'inclure les familles vulnérables dans les projets ou événements qui se déroulent dans leurs municipalités.

Par la «stratégie du contact», on souhaite créer des occasions d'échanges entre les familles en contexte de vulnérabilité et les élus municipaux. L'objectif est que les organismes et organisateurs d'événements contribuent aux efforts de sensibilisation des élus municipaux en développant le réflexe de soutenir la participation des familles vulnérables dans les activités qu'ils offrent ou auxquelles ils participent.

Dans un deuxième temps les partenaires ont ciblé des milieux, qu'ils ont estimé être des terrains fertiles pour l'accompagnement.

Ainsi les chargées de projets travailleront avec les milieux de l'est de Bécancour (Manseau, Ste-Sophie, projet Piscine et immigration) et la ville de Bécancour (plus spécifiquement à la politique familiale et au soutien de deux milieux : Ste-Gertrude et Ste-Angèle de Laval). Des contacts ont été initiés au printemps et se poursuivront l'année prochaine.

Les partenaires développeront également une stratégie de diffusion pour l'outil monté à la suite de notre accompagnement des activités familiales, auprès des partenaires (comité de loisirs, municipalité et MRC)

Pour l'Action auprès du milieu scolaire :

La première année d'expérimentation se déroule très bien. Nous avons évidemment dû effectuer quelques ajustements (notamment dégageant des enseignants, intégration de la coordination aux rencontres des équipes-écoles), mais mis à part cela, les premières rencontres semblent être très satisfaisantes pour le personnel scolaire. Il y a en effet une superbe participation et de belles prises de conscience individuelle et collective au fil des échanges avec les différents membres du personnel. Il a été noté que le sujet de la vulnérabilité comme tel et des pratiques mises en place au sein de l'école sont rarement abordés en animation ou en formation et que cela fait du bien de prendre du temps pour en discuter.

Les discussions à la fois conviviales et constructives permettaient de partager leur vécu personnel, de même que leurs meilleures façons de faire, mais aussi de prendre conscience de ce qui est fait au quotidien. Quelques idées de besoins sont déjà ressorties, notamment des formations sur l'accueil et la communication auprès des parents (que nous tenterons d'offrir, en partenariat avec la commission scolaire lors d'une journée commission à l'année 2 ou 3).

Trois nouveaux milieux scolaires seront ciblés pour l'année 2017-2018. Nous espérons pouvoir travailler notamment avec l'école de Ste-Angèle (école l'explorami) pour faire le lien avec les démarches en cours au volet municipal. Nous travaillons également en parallèle de l'accompagnement des écoles, auprès de la commission scolaire pour faire intégrer la collaboration avec les parents dans le plan de réussite des écoles, gage qu'il soit par la suite intégré

comme un objectif à atteindre dans le projet éducatif de chaque école.

Les partenaires estiment que les familles en contexte de vulnérabilité sont victimes de préjugés. Cette situation peut avoir des impacts dévastateurs sur ces familles, notamment en terme d'isolement. En effet, ces familles sont trop souvent stigmatisées et la communauté a tendance à les mettre de côté, à les exclure, ce qui nuit à leur participation pleine et entière à la vie de la communauté.

Les partenaires souhaitent favoriser l'insertion de ces familles au sein de leur communauté en luttant contre les préjugés véhiculés à leur rencontre. Ils désirent recréer du lien social et favoriser la cohésion de la communauté, d'où l'image de faire village autour des familles.

En cohérence avec la formation sur l'approche personnalisée offerte aux intervenants 0-5 ans*, les partenaires veulent poursuivre et approfondir la réflexion afin d'amorcer des changements de pratiques plus largement dans la communauté. Lutter contre les préjugés est une responsabilité collective et ils souhaitent élargir leur travail au-delà des seuls intervenants de la petite enfance, afin que nous ayons tous – l'ensemble des acteurs de la communauté - une compréhension commune et plus claire de la réalité des familles en contexte de vulnérabilité et que l'on soit tous amenés à porter des gestes et/ou des changements dans nos façons de faire pour favoriser leur intégration dans la communauté.

Les partenaires souhaitent adapter leur intervention et leur type de soutien aux spécificités de chaque milieu afin de respecter la diversité des pratiques des partenaires et collaborateurs. C'est pour ces raisons que les partenaires désirent opter pour trois stratégies différentes, mais complémentaires :

Dans un premier temps, ils souhaitent travailler auprès des intervenants des services de garde et des enseignants au préscolaire. Nous les sensibiliserons sur les préjugés qui peuvent être véhiculés autour d'eux et nous tenterons de leur faire prendre conscience de leur propre préjugé afin d'initier une réflexion avec eux sur la pertinence de les remettre en question. Dans la même optique, nous tenterons de mettre en avant et de leur faire comprendre le contexte pouvant mener à la vulnérabilité. Cette démarche les conduira certainement à porter moins de jugement hâtif sur des familles, être plus à l'écoute de leur réalité et faire preuve de davantage d'ouverture, une étape cruciale pour aller vers des changements de pratiques. Encore une fois, dans la foulée de la formation sur l'approche personnalisée, nous souhaitons aller plus loin avec les intervenants, en les menant à réfléchir à leurs propres façons de faire et les accompagner vers des ajustements de leurs pratiques qui seraient plus propices à l'égard des familles en contexte de vulnérabilité. Ainsi, nous avons confiance que les intervenants sauront mieux adapter leur action en fonction des réalités et des besoins des familles.

Cela étant dit, les partenaires sont conscients que ces réflexions et ces changements doivent s'opérer plus largement qu'à l'échelle des intervenants pour avoir un impact considérable. La deuxième stratégie consiste donc à faire en sorte que les organisations fassent de la lutte aux préjugés une de leur priorité. À cet égard, des rencontres avec les directions des organisations ciblées sont prévues dans les prochaines semaines, afin de discuter avec eux de la meilleure façon d'intégrer cette priorité dans leur organisation et d'envisager avec eux la meilleure stratégie de soutien pour avoir un impact considérable au sein de leur organisation de façon durable. Les partenaires souhaitent également qu'ils puissent assister à des journées de sensibilisation et de réflexions afin d'approfondir leur compréhension de la réalité des familles en contexte de vulnérabilité et ainsi être mieux outillés pour accompagner leur équipe de travail à travers les changements souhaités.

Dans un troisième temps, une démarche sera initiée auprès des élus et employés municipaux. Comme mentionnée dans la mise en contexte, le milieu municipal reste un acteur difficile à mobiliser. Cela dit, il s'agit d'un acteur incontournable si nous voulons avoir un impact significatif dans la lutte aux préjugés. L'accueil et les façons de faire auprès des familles en contexte de vulnérabilité dans les milieux municipaux sont déterminants dans l'intégration des familles à la vie de la communauté.

Il existe actuellement une démarche auprès des municipalités : « prendre soin de notre monde » (initié par Québec en forme). Certains partenaires de Mission Tout-Petits participent à cette démarche. Ils insisteront donc sur l'importance de la lutte aux préjugés et sur la nécessité de s'engager concrètement pour favoriser le mieux-être des familles dans chaque communauté. En parallèle de cette démarche, une rencontre doit être fixée avec le préfet de la MRC ainsi que le DG, afin de mesurer leur intérêt à s'impliquer dans la lutte aux préjugés et à quelle hauteur ils sont prêts à le faire. Nous envisagerons alors une stratégie d'approche des élus et des employés de façon à inclure l'ensemble des acteurs dans la lutte aux préjugés.

Déjà nous avons pensé à accompagner les municipalités dans la réalisation de politiques familiales inclusives (toutes les municipalités ont entamé un processus de certification MADA, nous les encouragerions à ajouter un volet famille et enfant afin de démontrer leur préoccupation à l'égard de l'ensemble de leur citoyen). Ce pourrait être un tremplin pour travailler avec eux sur les préjugés et un moyen d'inscrire l'inclusion sociale comme principe fondateur de ces

politiques.

En étant sensibilisés sur les préjugés, en développant une compréhension commune de la réalité des familles en contexte de vulnérabilité et en adoptant des pratiques inclusives à l'égard de ces familles, nous croyons que les acteurs de notre communauté contribueront à leur intégration. Cette action sera certainement très structurante pour notre MRC, qui se donnera une vision commune de l'inclusion sociale et sera donc grandement porteuse pour l'ensemble des familles de notre MRC. En outre, dans la mesure où tous les efforts ont été déployés vers les familles en contexte de vulnérabilité dans le cadre de la prochaine planification stratégique, le regroupement estime que l'atteinte de cette transformation souhaitée aura un impact considérable sur l'atteinte de l'ensemble des objectifs que nous nous sommes fixés.

*action du système famille qui insiste sur l'importance du savoir être auprès des familles, du rôle d'accompagnateur des intervenants et de la valorisation du savoir-faire des parents en tant que premier éducateur de leurs enfants dans une perspective d'empowerment

Municipalités ciblées par cette action

Bécancour

Manseau

Sainte-Françoise (Municipalité)

Sainte-Sophie-de-Lévrard

Fortierville

Saint-Pierre-les-Becquets

Cible principale : Personnes directement visées, nombre et approche

Intervenants

Nombre d'intervenants ciblés	50
Provenance	Services de garde éducatifs, Scolaire, municipalexx

Gestionnaires

Nombre de gestionnaires ciblés	5
Provenance	Services de garde éducatifs, Scolaire, municipalexx

Est-ce que l'action vise spécifiquement des familles ayant une ou plusieurs des caractéristiques suivantes

Non-applicable

Contenu de l'action

2017-2018 :

Les différentes étapes et livrables du projet municipal (assurer par les chargés de projet de la CDC et le comité de travail du volet faire village municipal)

- Accompagnement d'initiatives locales (choisie à la suite d'un portrait des municipalités de la MRC)
- Activité de sensibilisation
- Contact entre élus et familles vulnérables

Voici les détails des différentes étapes et livrables du projet en lien avec le milieu scolaire :

Première rencontre : Volet #1 : Observation et sensibilisation

Remplir avec l'équipe-école le sondage sous la forme de questionnaire oral afin de faire ressortir les éléments positifs qui existent déjà au sein des milieux dans l'intégration des familles et particulièrement chez les familles en contexte de vulnérabilité (un recensement des bons coups). Sous la forme d'une discussion ouverte par le biais d'activités et de questions, les membres du personnel ont l'opportunité de prendre ensemble un moment pour réfléchir à leurs pratiques en contexte de vulnérabilité (collaboration famille-école). De cette discussion, sortira un besoin de formation ou un début d'idée de projet qui sera défini lors de la 2e rencontre.

Deuxième rencontre : Volet #2 : Co-crédation et formation selon le besoin

Pour ce faire, il y aurait la venue d'un invité qui ciblera l'aspect de la vulnérabilité au Québec en plus du besoin

précis de l'école. Suite à un échange avec l'invité, la visée de cette rencontre est de faire ressortir les zones de pouvoir individuels et collectifs pour tendre vers des actions concrètes et réalistes au sein du milieu.

Volet #3 : Suivis + Mise en place et suivis d'un projet possible

La chargée de projet veillera à la mise en place et à la coordination d'un projet ou d'une activité (si un besoin ressort au fil des rencontres).

Par exemple : Mise en place de bazar de mitaines, activité de sensibilisation ou d'accueil avec les parents et les membres de l'école, mise-à-jour de ses outils de communication etc.

Volet #4 : Bilan + Relecture des acquis et charte de l'équipe-école.

Normalement sur l'heure du dîner lors d'une pédagogie en fin d'année (à valider).

Pour les services de garde :

Nous ferons appel à l'adjointe de soutien pédagogique du CPE Chez-Moi Chez-Toi pour penser à la meilleure stratégie d'approche auprès des RSG, que ce soit à travers des ateliers, conférences, ou coachings, afin de les sensibiliser à l'égard des familles en contexte de vulnérabilité et d'entamer une réflexion avec elles sur les attitudes et façon de faire les plus porteuses auprès de ces familles, pour faire suite à la formation sur l'approche personnalisée dont elles auront bénéficié. En plus de proposer du soutien qui corresponde directement aux réalités des responsables en service de garde, nous nous assurerons que le suivi et les outils montés resteront à la disposition des futurs intervenants, à travers l'agente de soutien, ce qui assurera une certaine continuité dans le temps.

Une rencontre devrait avoir lieu avec l'équipe de direction au printemps pour déterminer les modalités de l'engagement du CPE.

Pour les employés municipaux et élus :

Les partenaires souhaitent bonifier les heures d'un agent de développement sur notre territoire (Agent de développement de la CDC, ou encore l'agent rural de la MRC) pour penser à une stratégie d'approche et de sensibilisation et la mettre en action.

Les partenaires ont déjà envisagé proposer du soutien aux municipalités qui le désirent pour mettre en place une politique familiale, mais la rencontre avec le préfet et le DG très prochainement nous enlignera encore davantage sur la meilleure stratégie à adopter pour rejoindre les élus et leur employé.

La commission scolaire :

Nous savons que la mobilisation régionale de lutte aux préjugés de la capitale Nationale et de Chaudière Appalaches travaille actuellement à des façons de faire pour lutter contre les préjugés en milieu scolaire. Nous nous inspirerons de leur démarche afin d'ajuster notre stratégie d'approche dans notre milieu tout en respectant les particularités de la commission scolaire. C'est pour cette raison que nous n'entamerons les stratégies de lutte aux préjugés qu'à l'année 2 pour le milieu scolaire.

Cela dit, une rencontre avec l'équipe de direction est à prévoir au printemps pour envisager à quelle hauteur la commission scolaire est prête à s'engager dans la lutte aux préjugés et pour préparer notre collaboration pour l'année 2. Déjà, l'idée de bonifier les heures des animateurs de vie spirituelle et engagement communautaire a été envisagée, afin qu'ils puissent accompagner les enseignants et les équipes de directions dans leurs réflexions et leurs changements de pratiques. Il a également été envisagé d'intégrer la lutte aux préjugés à travers la lutte à l'intimidation. Cela étant, la rencontre avec la direction doit nous servir à définir et clarifier ce qui est réaliste d'entreprendre en terme de lutte aux préjugés au sein de la commission scolaire.

L'ensemble de ces démarches s'appuiera et s'alimentera de l'expertise des organismes communautaires développés sur le territoire, sur les principes de l'approche personnalisée et enfin sur l'expérimentation des travailleurs de milieu pour être en cohérence avec ce qui se fait déjà en matière de lutte aux préjugés. Une rencontre sera organisée avec tous ces acteurs dans le courant de l'année à cet effet.

Nous tenterons également de mettre sur pied des outils de suivi des stratégies d'approche expérimentée afin que l'organisation dans son ensemble soit contributif d'une façon de faire intégrée et adaptée aux pratiques de chaque milieu.

L'idée de partager ce savoir est également envisagée lors de la dernière année du plan, qui pourrait prendre la forme d'un forum ou grande rencontre d'échange entre les partenaires engagés dans la lutte aux préjugés.

Fréquence de l'action	par En continu
Durée en heures (d'une séance, atelier, formation)	8
Échéancier	2017-07-03 à 2018-06-22

Décrivez brièvement le mandat de chaque ressource humaine dédiée à l'action.

2017-2018 :

Les chargée de projet pour le volet municipal se partagent 16 h par semaine sur l'année pour accompagner tous les milieux identifiés plus haut et effectuer les tâches et livrables décrits.

La chargée de projet pour le volet scolaire aura une banque de 150 heure pour accompagner à travers les 4 étapes du projet 3 milieux scolaires.

Printemps et été 2016 :

La coordination et des partenaires du comité communauté rencontreront les directions des organisations identifiées pour définir une approche personnalisée pour chaque milieu et ajuster le projet en fonction de leur contribution confirmée. Nous identifierons à ce moment-là avec eux les intervenants clefs pouvant soutenir l'implantation de la démarche et la soutenir.

Organisation d'une rencontre des acteurs luttant à la pauvreté pour connaître leur façon de faire et s'en inspirer dans nos stratégies d'approches.

D'ores et déjà nous avons envisagé :

Sous la supervision de la coordination et du comité communauté :

8 heures de travail supplémentaires pour l'agente de soutien pédagogique : année 1

Ces tâches :

- Mise en place des outils et du coaching destinés aux RSG pour les sensibiliser à la réalité des familles en contexte de vulnérabilité et bonifier leur façon de faire auprès de ces familles.
- Assurer le coaching ou autre moyen envisagé auprès des RSG

16 heures de travail supplémentaires pour l'agent de développement; année 1 et 2

Ces tâches :

- Mise en place d'outils, et de stratégie destinés au milieu municipal.
- Accompagner les milieux municipaux dans la mise en place de politiques familiales
- Assurer le suivi des démarches auprès des élus et employés
- Être présent dans les instances de consultation et dans les initiatives de développement des communautés pour se faire la voix des familles et garantir leur accessibilité lors de ces rencontres. Il utilisera l'outil que nous aurons créé pour faire de la place aux familles dans les événements et nous prévoirons des montants afin d'aider les familles à assister à ces rencontres - levier de plus pour intégrer les familles-. Il fera le pont entre les travailleurs de rue et les familles en contexte de vulnérabilité.

Année 2 :

8 heures de travail supplémentaires pour l'AFSEC :

Ces tâches :

- Mise en place d'outils, et de stratégie destinés aux milieux scolaires.
- Assurer le suivi auprès des enseignants et de la direction
- Accompagner la commission scolaire dans l'adoption de politique de lutte contre les préjugés.

Personne(s) ou organisme(s) porteur(s) de l'action

Nom organisme	Secteur	Nom Contact	Fonction
Commission scolaire de la Riveraine	Éducation	Marjolaine Arsenault	Présidente du conseil des commissaires
Corporation de développement communautaire de la MRC de Bécancour	Communautaire et associatif	Marie-Line Audet	Directrice
MRC de Bécancour	Municipal	Daniel Béliveau	Directeur général

Contribution demandée à Avenir d'enfants		
Nature	Montant	Description
Salaires (total)	22678 \$	
	3542 \$	agente de soutien pédagogique (23,00 \$/h * 7,00 h/sem * 22 sem)
	19136 \$	agent contact municipal (23,00 \$/h * 16,00 h/sem * 52 sem)
Avantages sociaux	3855 \$	
Honoraires	0 \$	
Frais de déplacement	2000 \$	
Fournitures	900 \$	300 \$ pour outils à produire pour les intervenants, enseignants, élus et gestionnaires +600\$ en matériel pour futur projet école (200\$ par école).
Formation	0 \$	
Autres	2590 \$	frais pour les invités (450\$), frais de rencontres (100), dégagements des enseignants (1800 \$ pour 6 rencontres + dîner pour la dernière rencontre équipe école 240\$ (80\$ pour chaque école).
Total	32023 \$	

Autre(s) contribution(s) (Contribution des partenaires par exemple)

Source	Description	Contribution
Les écoles	coût de dégagement relié à la dernière rencontre pour le bilan de la démarche	900,00 \$
	Total :	900,00 \$

Nom de l'action	Engagement pour la petite enfance
Plan	Communauté
Constat prioritaire	Les familles vivant avec plusieurs critères de vulnérabilités sont stigmatisées
Facteur de protection choisi	Environnement physique et social du quartier-voisinage
Objectif	Contribuer à l'inclusion des familles vivant en situation de vulnérabilités dans les communautés
Système visé	Communauté
Transformation	les intervenants adoptent leurs pratiques face aux familles en contexte de vulnérabilités
Courte description de l'action en un énoncé	Après avoir mobilisé la communauté à l'égard de la petite enfance, Mission Tout-Petits souhaite engager celle-ci plus concrètement dans l'avenir.
Type d'action	Soutien à la mobilisation des partenaires (interne au regroupement)

Mise en contexte

2017-2018 :
 Les partenaires envisagent de planifier une journée de réflexion sur la pérennité à l'automne 2017.

L'objectif est d'entamer une réflexion sur la pérennité et d'envisager des avenues pour soutenir le développement des tout-petits après 2019.

Les questions qui seront soulevées pendant cette journée :

- * Qui sommes-nous ? D'où venons-nous ? Où voulons-nous aller ?
- * Que voulons-nous pérenniser ou poursuivre ?
- * Quels changements voulons-nous produire ? Comment voulons-nous les produire ?
- * Quels sont nos forces et nos opportunités pour l'avenir ?

 *****La mobilisation à l'égard de la petite enfance a porté ses fruits lors des dernières années (voir mise en contexte) même s'il reste encore des défis à relever (voir action faire village autour des familles).
 Pour les derniers trois ans, les partenaires souhaitent passer d'une mobilisation à un véritable engagement territorial pour la petite enfance.

Les partenaires souhaitent profiter des changements qui seront initiés à l'égard des familles dans les organisations, à la suite des différentes actions mises en place à travers notre plan d'action, pour lancer une réflexion sur l'avenir de Mission Tout-Petits dans notre MRC et penser à la pérennisation de la mobilisation autour des familles.

Les partenaires estiment qu'il est essentiel de poursuivre une mobilisation à l'égard de la petite enfance dans notre MRC, si nous voulons que la communauté continue de faire village autour des familles. Ainsi, la coordination et l'ensemble des partenaires réfléchiront à des stratégies pour soutenir l'engagement des acteurs de la communauté et maintenir une concertation locale dans le futur.

Aucune municipalité ciblée par cette action

Cible principale : Personnes directement visées, nombre et approche

Aucune cible sélectionnée

Est-ce que l'action vise spécifiquement des familles ayant une ou plusieurs des caractéristiques suivantes

Aucun élément sélectionné

Contenu de l'action

2017-2018 :

Lors de la journée de réflexion voici les étapes qui seront menés pour tenter de répondre aux questions posées (voir plus haut)

- * Exercice de co-construction de notre identité
- * Exercice de la roue socratique sur les transformations Souhaitées
- * Exercice des 3 C : Que voulons-nous poursuivre après 2019? (conserver, créer, cesser)
- * Identifier des moyens pour y arriver (nouvelles opportunités, collaborations, mécanismes de travail)

Stratégies envisagées à l'heure actuelle :

- Grande rencontre, pour présenter les résultats obtenus après les 6 années de travail collectif et discuter de la suite de la concertation
- Intégration du regroupement à une table locale de développement social
- Création d'une table enfance famille dans notre MRC.

En somme tout est sur la table.

Une rencontre avec l'ensemble des partenaires sera nécessaire pour réfléchir à une stratégie porteuse pour notre milieu. Un plan de match sera alors élaboré pour aborder la question de la pérennisation durant les trois prochaines années.

Fréquence de l'action	1 par Évènement Unique
------------------------------	------------------------

Durée en heures (d'une séance, atelier, formation)	8
---	---

Échéancier	2017-11-06 à 2017-11-30
-------------------	-------------------------

Décrivez brièvement le mandat de chaque ressource humaine dédiée à l'action.

L'ensemble des partenaires se regroupera pour réfléchir à des stratégies gagnantes pour maintenir une mobilisation et un engagement des acteurs de la communauté pour la petite enfance. nous ferons appel au CRSA pour animer cette rencontre

Personne(s) ou organisme(s) porteur(s) de l'action

Nom organisme	Secteur	Nom Contact	Fonction
CIUSSS-MCQ	Santé et services sociaux	Mario Guilbert	Organisateur communautaire
Corporation de développement communautaire de la MRC de Bécancour	Communautaire et associatif	Marie-Line Audet	Directrice
Mission Tout-Petits	Autre	Ophélie Couspeyre	Coordonnatrice

Contribution demandée à Avenir d'enfants

Nature	Montant	Description
Salaires (total)	0 \$	
Avantages sociaux	0 \$	
Honoraires	1500 \$	
	1500 \$	Accompagnatrice externe (75,00 \$/h * 5,00 h/sem * 4 sem)
Frais de déplacement	0 \$	
Fournitures	0 \$	
Formation	0 \$	
Autres	0 \$	
Total	1500 \$	

Autre(s) contribution(s) (Contribution des partenaires par exemple)

Source	Description	Contribution
	Total :	\$

Budget demandé

	Budget demandé à Avenir d'enfants	Budget révisé	Solde antérieur	Total pour le plan	Autres bailleurs de fonds
Revenus					
Octrois pour le plan annuel					
	163 150 \$	163 150 \$	0 \$	163 150 \$	0 \$
Total des octrois	163 150 \$	163 150 \$	0 \$	163 150 \$	0 \$
Frais d'évaluation reportés	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Total des revenus	163 150 \$	163 150 \$	0 \$	163 150 \$	0 \$
Dépenses					
Frais de coordination					
Salaires réguliers 35h/ semaine, pour 52 semaines à 23,5/h	42 770 \$	42 770 \$	0 \$	42 770 \$	0 \$
Avantages sociaux	5 560 \$	5 560 \$	0 \$	5 560 \$	0 \$
Honoraires	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Frais de déplacement	2 000 \$	2 000 \$	0 \$	2 000 \$	0 \$
Formation Formation : - Stratégie de mobilisation pour le développement des collectivités locales : 325+taxes (report de l'année précédent) - Leadership et habiletés de communication (à déterminer)	1 000 \$	1 000 \$	0 \$	1 000 \$	0 \$
Autres Frais pour les rencontres des partenaires durant l'année.	500 \$	500 \$	0 \$	500 \$	0 \$
Total coordination	51 830 \$	51 830 \$	0 \$	51 830 \$	0 \$
Frais d'administration					
Frais de gestion (organisme subventionné/fiduciaire)	8 000 \$	8 000 \$	0 \$	8 000 \$	0 \$
Matériel de bureau / papeterie	800 \$	800 \$	0 \$	800 \$	0 \$
Équipement informatique	1 000 \$	1 000 \$	0 \$	1 000 \$	0 \$
Télécommunications	1 500 \$	1 500 \$	0 \$	1 500 \$	0 \$
Autres	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Total administration	11 300 \$	11 300 \$	0 \$	11 300 \$	0 \$
Frais associés aux actions					
Salaires	50 774 \$	50 774 \$	0 \$	50 774 \$	
Avantages sociaux	8 632 \$	8 632 \$	0 \$	8 632 \$	
Honoraires et contrats	6 750 \$	6 750 \$	0 \$	6 750 \$	
Frais de déplacement	11 295 \$	11 295 \$	0 \$	11 295 \$	
Fournitures	5 640 \$	5 640 \$	0 \$	5 640 \$	
Formation	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	
Autres	6 995 \$	6 995 \$	0 \$	6 995 \$	
Total actions	90 086 \$	90 086 \$	0 \$	90 086 \$	17 687 \$
Frais d'évaluation	9 934 \$	9 934 \$	0 \$	9 934 \$	0 \$
Autres	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$

Total des frais d'évaluation	9 934 \$	9 934 \$	0 \$	9 934 \$	0 \$
Total des dépenses	163 150 \$	163 150 \$	0 \$	163 150 \$	17 687 \$
Surplus / déficit	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	(17 687 \$)

Documents joints

Demande et engagement

Nom	Taille
Demande et engagement 1-2017-04-11.jpeg	359,17 Ko
demande et engagement 2-2017-04-11.jpeg	196,65 Ko

Dernier états financiers

Nom	Taille
États financiers 2015-2016 - CDC MRC Bécancour-2017-04-11.pdf	7438,25 Ko
États financiers 2016-2017 - CDC de la MRC de Bécancour - Signés-2017-06-05.pdf	720,65 Ko

Spécimen de chèque

Budget de frais de gestion

Nos observations / constats

Nos priorités

Plan d'action concerté

Protocoles et lettres

Autres